



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 juin 2026

Sommaire

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	3
COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS 2026 RESUMES	7
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2026	59
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	62



Rapport d'activité du 1^{er} semestre 2026

1. Activités et faits marquants du semestre

Une dynamique commerciale portée par le Champagne Pommery & Greno

- Chiffre d'affaires consolidé de **96,2 M€** soit **+0,7%** à périmètre comparable¹ (**-12,0%** en publié), dont **+7,1%** pour Champagne Pommery & Greno
- Résultat net de **-4,0 M€** en retrait de 2,5 M€, conséquence directe de la cession d'Heidsieck & Co Monopole, non intégralement compensée sur le semestre
- **Baisse de l'endettement financier net et financement du Groupe sécurisé** jusqu'en juin 2027 avec extension possible à 2028

Reims, le 7 septembre 2026

Le Conseil d'Administration de Maison Pommery & Associés s'est réuni le 7 septembre 2026 sous la Présidence de Madame Nathalie Vranken, et en présence des Commissaires aux Comptes, notamment pour arrêter les comptes consolidés du Groupe pour le premier semestre 2026.

Les procédures d'examen limité sur les comptes semestriels ont été effectuées par les Commissaires aux Comptes, leur rapport est joint au Rapport financier semestriel.

Données consolidées	S1 2026 publié (M€)	S1 2025 publié (M€)	Variation publiée (M€)	Variation publiée (%)	Variation à périmètre comparable ¹ (%)
Chiffre d'Affaires	96,2	109,3	-13,1	-12,0%	+0,7%
Résultat Opérationnel Courant	11,2	13,8	-2,6	-19,1%	n.a.
Résultat Opérationnel	12,0	13,7	-1,6	-11,9%	n.a.
Résultat Financier	-16,2	-15,3	-0,9	n.a.	n.a.
Résultat Net	-4,0	-1,4	-2,5	n.a.	n.a.
Part du Groupe	-3,9	-1,4	-2,5	n.a.	n.a.

¹Périmètre comparable : exclusion des ventes Heidsieck & Co Monopole et des ventes interprofession Champagne



Activité commerciale : une croissance organique portée par Champagne Pommery & Greno

Le **chiffre d'affaires consolidé** du premier semestre 2026 de Maison Pommery & Associés s'établit à **96,2 M€**, contre 109,3 M€ au premier semestre 2025, soit un recul de -12,0%. Ce recul s'explique par deux effets de périmètre attendus et directement liés à la stratégie de premiumisation du portefeuille de marques :

- La cession d'Heidsieck & Co Monopole, qui entraîne une baisse de l'ordre de **9,6 M€** de chiffre d'affaires sur le premier semestre ;
- La réduction des ventes interprofessionnelles, sans contribution au résultat, pour environ **4,5 M€**.

Ces effets périmètres sont en partie compensés par la bonne **croissance organique des marques** du Groupe.

A périmètre comparable, le chiffre d'affaires du Groupe est en croissance de **+0,7%**, porté par une activité Champagne dynamique (**+4,5% à périmètre comparable**), avec une progression des volumes de ventes en clientèle (bouteilles conditionnées), illustrant la bonne tenue de l'activité commerciale et l'attractivité des marques stratégiques du Groupe.

Champagne Pommery & Greno affiche une forte croissance, avec un chiffre d'affaires en progression de **+7,1%**. Les premiers résultats de **Champagne Pompadour** sont positifs et confirment le poids du segment premium dans le portefeuille de marques du Groupe.

A l'international, qui représente **62,4%** du chiffre d'affaires Champagnes, les volumes progressent fortement en Europe (+16,6%, contre un marché à +8,3%). En France, le Groupe réalise un **gain de part de marché** de +1,9 point sur le segment Off-Trade (grande distribution).

Résultats : une baisse sous contrôle

Le **Résultat Opérationnel Courant** s'établit à **11,2 M€** contre **13,8 M€** en 2025 (-2,6 M€). Cette baisse reflète pour l'essentiel la perte de contribution d'Heidsieck & Co Monopole, dans un contexte où le Groupe n'a pas encore compensé intégralement cet effet de périmètre par sa croissance organique. Le Groupe poursuit son **plan de maîtrise des charges d'exploitation**, dont les effets commencent à se matérialiser.

Le **Résultat Financier** s'établit à **-16,2 M€** contre **-15,3 M€** au premier semestre 2025. La hausse des charges financières étant principalement due à une augmentation des taux d'intérêt de certaines lignes.

Le **Résultat Net** ressort à **-4,0 M€** au premier semestre 2026, contre **-1,4 M€** au premier semestre 2025. Cette évolution attendue traduit l'effet de transition post cession que le Groupe entend résorber par la poursuite de son développement commercial et l'exécution de son plan de désendettement.

Structure financière : sécurisation du financement et poursuite du désendettement

Actif (données consolidées)	S1 2026 (M€)	S1 2025 (M€)	S1 2025 retraité* (M€)	Variation vs retraité (M€)	Variation vs retraité (%)
Actifs non courants	558,7	572,1	572,1	-13,4	-2,3%
Stocks et encours	685,9	678,8	678,8	+7,1	+1,0%
Clients et autres actifs courants	75,5	62,3	82,0	-6,5	-7,9%
Trésorerie	5,0	7,7	7,7	-2,7	-35,0%
Total	1 325,1	1 324,0	1 343,7	-18,6	-1,4%



Passif (données consolidées)	S1 2026 (M€)	S1 2025 (M€)	S1 2025 retraité* (M€)	Variation vs retraité (M€)	Variation vs retraité (%)
Capitaux propres	421,8	396,5	396,5	+25,3	+6,4%
<i>dont intérêts minoritaires</i>	4,9	5,0	5,0	-0,0	-2,9%
Passifs non courants	479,6	499,9	499,9	-20,3	-4,1%
Passifs courants	423,7	427,6	447,3	-23,6	-5,3%
Total	1 325,1	1 324,0	1 343,7	-18,6	-1,4%

**Retraitement du S1 2025 : Suite à la position de ses auditeurs dans le cadre de l'examen des états financiers, Maison Pommery & Associés a revu son analyse relative à la déconsolidation des contrats de cession de créances selon la norme IFRS 9, ce qui l'a conduite à retraiter ses comptes clos le 31/12/2024 et les informations semestrielles 2025 conformément à la norme IAS 8. Il est considéré que les principaux risques et avantages relatifs aux créances commerciales ne sont pas transférés au cessionnaire et que par conséquent, le traitement comptable IFRS du contrat n'est pas déconsolidant. Cette position, désormais appliquée par le Groupe, a eu pour impact la réintégration des créances à l'actif du bilan et des dettes relatives au passif du bilan. Ce retraitement comptable IFRS n'a pas d'impact sur les ratios prévus dans les accords de financement concernés.*

Les **capitaux propres** totaux s'élèvent à **421,8 M€**, soit **31,8%** du total bilan, contre 29,5% au 30 juin 2025 (retraité), en amélioration de près de 2 points.

Désendettement

L'**endettement financier net** (EFN) s'établit à **716,0 M€** au 30 juin 2026, contre 754,4 M€ fin 2025 et contre 775,9 M€ un an plus tôt soit une réduction de **59,9 M€**, à nuancer du décalage interprofessionnel d'une échéance vendange de 22,7 M€.

Endettement financier net (données consolidées)	S1 2026 (M€)	S1 2025 retraité* (M€)	Variation (M€)
EFN total	716,0	775,9	-59,9
<i>dont Factor (1)</i>	6,8	19,7	-12,9
<i>dont IFRS 16 & crédit-bail (2)</i>	16,2	18,3	-2,1
<i>dont EFN hors (1) et (2)</i>	693,0	737,9	-44,9

Sécurisation du financement

Pour rappel (cf communiqué financier du 5 août 2026), Maison Pommery & Associés et neuf de ses filiales ont conclu avec leurs principaux partenaires financiers un accord de conciliation, homologué le 5 août 2026 par le Tribunal de Commerce de Reims, permettant de répondre aux besoins de financement du Groupe jusqu'au **19 juin 2027**, avec une possibilité d'extension jusqu'en **juin 2028** sous réserve du respect de certaines conditions.

Ce protocole comporte notamment un financement de **42,8 M€**, mis en place en date du 3 septembre 2026, permettant au Groupe d'aborder sereinement les échéances opérationnelles liées à la vendange, ainsi qu'un aménagement de la dette bancaire, intégrant une prorogation des concours à court et moyen terme arrivant à échéance, et une franchise de remboursement en principal.



Cet accord marque une étape importante dans la stabilisation de la structure financière du Groupe et lui donne la visibilité nécessaire pour poursuivre l'exécution de son plan opérationnel et de désendettement, dont la trajectoire s'appuie sur deux axes : des **cessions d'actifs non stratégiques** pour un objectif cumulé de l'ordre de 100 M€ et une **réduction programmée des stocks** de 100 M€ sur 4 ans.

2. Facteurs de risques et transactions entre parties liées

Facteurs de risques

Les facteurs de risques sont de même nature que ceux qui sont exposés dans la rubrique 3 « Gestion des Risques » du Document d'Enregistrement Universel 2025 et ne présentent pas d'évolution significative sur le 1^{er} semestre 2026. Les montants relatifs aux risques financiers et de marché au 30 juin 2026 sont exposés dans la note 22 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés du présent rapport.

Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées du 1^{er} semestre 2026 sont exposées dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels résumés du présent rapport.

3. Perspectives

Le Groupe entend maintenir sa **dynamique commerciale** au second semestre 2026 en se concentrant sur le développement de ses **cuvées premium** et le renforcement de ses positions sur ses principaux marchés.

L'installation progressive de **Champagne Pompadour** et la poursuite de la stratégie de premiumisation autour des cuvées Louise et de la gamme Apanage 1874 de la **Maison Pommery & Greno** doivent permettre au Groupe de poursuivre le renforcement de sa marge opérationnelle sur la seconde partie de l'année.

Les **vendanges** les plus hâtives de l'histoire de la Champagne viennent de s'achever dans un contexte climatique exceptionnel, avec des raisins d'une qualité remarquable malgré de faibles rendements agronomiques.

4. Evénements postérieurs à la clôture

Post-clôture, plusieurs événements significatifs sont intervenus concernant la structure financière et les projets stratégiques du Groupe :

- Une procédure de conciliation a été ouverte le 29 juillet 2026. Maison Pommery & Associés et neuf de ses filiales ont ensuite conclu avec leurs principaux partenaires financiers un accord permettant de répondre à leurs besoins de financement jusqu'au 19 juin 2027, avec une possibilité d'extension jusqu'en juin 2028 sous réserve du respect de certaines conditions. Ce protocole de conciliation a été homologué le 5 août 2026 par le Tribunal de Commerce de Reims. Les principales dispositions de cet accord et leur incidence sur l'appréciation de la continuité d'exploitation sont présentées dans le paragraphe « Restructuration opérationnelle et financière » de la partie « 2. Faits marquants ».
- À compter du 31 juillet 2026, date d'expiration de la période d'exclusivité convenue entre les parties, Maison Pommery & Associés et Henkell International ont confirmé que la période de négociations exclusives avait pris fin à titre préliminaire et n'avait pas abouti à un accord à ce stade. Les deux sociétés restent ouvertes à la possibilité de reprendre les discussions à une date ultérieure.
- À compter du 1^{er} août 2026, Maison Pommery & Associés est libre de poursuivre ou d'envisager la cession potentielle d'actifs non stratégiques sur l'ensemble de son périmètre, ainsi que toute autre opération visant à renforcer ses fonds propres.
- Par ailleurs, le Groupe a également changé de Factor (contrat d'affacturage) en juillet 2026.





Comptes consolidés semestriels 2026 résumés

Sommaire

RAPPORT D'ACTIVITE DU 1^{ER} SEMESTRE 2026	3
<i>1. ACTIVITES ET FAITS MARQUANTS DU SEMESTRE</i>	3
<i>2. FACTEURS DE RISQUES ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES</i>	6
<i>3. PERSPECTIVES</i>	6
<i>4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE</i>	6
COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS 2026 RESUMES	7
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 30 JUIN 2026 - NORMES IFRS	9
ETAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDES	10
BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2026 - NORMES IFRS	11
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES - NORMES IFRS	12
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES - NORMES IFRS	13
METHODES COMPTABLES	14
1. PRINCIPES GENERAUX	14
2. FAITS MARQUANTS	15
3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION	18
4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	19
5. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	21
6. PRESENTATION DE L'INFORMATION FINANCIERE	29

NOTE 1. CHIFFRE D'AFFAIRES	30
NOTE 2. ACHATS CONSOMMES	30
NOTE 3. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	31
NOTE 4. CHARGES DE PERSONNEL	31
NOTE 5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	32
NOTE 6. IMPOTS ET TAXES	32
NOTE 7. REPRISES DE PROVISIONS	32
NOTE 8. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	33
NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES	33
NOTE 10. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	34
NOTE 11. IMPOTS SUR LES RESULTATS	34
NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION	35
NOTE 13. ECARTS D'ACQUISITION	35
NOTE 14. MARQUES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35
NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37
NOTE 16. AUTRES ACTIFS NON COURANTS	39
NOTE 17. STOCKS	40
NOTE 18. CLIENTS & COMPTES RATTACHES	40
NOTE 19. AUTRES ACTIFS COURANTS	41
NOTE 20. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	42
NOTE 21. CAPITAUX PROPRES	43
NOTE 22. EMPRUNTS, DETTES FINANCIERES & CONCOURS BANCAIRES	44
NOTE 23. PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	49
NOTE 24. IMPOTS DIFFERES	50
NOTE 25. FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	51
NOTE 26. PROVISIONS	51
NOTE 27. DETTES D'IMPOTS	51
NOTE 28. AUTRES PASSIFS COURANTS	52
NOTE 29. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COURANTS	52
NOTE 30. ENGAGEMENTS HORS BILAN	53
NOTE 31. SECTEURS OPERATIONNELS	54
NOTE 32. PARTIES LIEES	55
NOTE 33. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 30 JUIN 2026	57
NOTE 34. CHIFFRES CLES DE LA SOCIETE MERE	58

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE
SEMESTRIELLE

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Compte de résultat consolidé au 30 juin 2026 - Normes IFRS

En K€	Note annexe	06/2026	06/2025	12/2025
Chiffre d'affaires	1	96 224	109 326	293 166
Achats consommés	2	-62 410	-66 846	-209 764
Charges de personnel	4	-19 174	-20 438	-39 567
Autres Produits d'exploitation	5	1 181	1 391	5 169
Autres Charges d'exploitation	5	-337	-304	-1 997
Impôts et taxes	6	-2 894	-2 697	-3 753
Reprises sur amort. et prov.	7	6 630	728	1 512
Dotations aux amortissements et provisions	8	-8 012	-7 315	-24 780
Résultat opérationnel courant		11 207	13 845	19 986
Autres Produits	9	2 310	284	51 761
Autres Charges	9	-1 471	-456	-7 631
Résultat opérationnel		12 046	13 673	64 116
Produits financiers	10	496	556	1 092
Charges financières	10	-16 740	-15 896	-33 716
Résultat avant impôts		-4 198	-1 667	31 492
Impôts sur les résultats	11	206	274	459
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	16	37	-32	-83
Résultat net		-3 955	-1 425	31 868

Ventilation du Résultat net consolidé

Résultat net consolidé		-3 955	-1 425	31 868
- dont part des minoritaires		-38	-44	-105
- dont part du Groupe		-3 917	-1 381	31 973
Résultat par action en €	12	-0,44	-0,16	3,60
Résultat dilué par action en €	12	-0,44	-0,16	3,60

Etat global des gains et pertes consolidés

Etat du résultat net et des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

En K€	Note annexe	06/2026	06/2025	12/2025
Résultat net		-3 955	-1 425	31 868
Eléments non recyclables en résultat, net d'impôts :		-5 109	36	10
Engagement envers le personnel	23	-	-	482
Titres Autodétenus		0	36	36
Réévaluation des actifs	15	- 5 109	-	-508
Eléments recyclables en résultat, net d'impôts :		1 146	-1 679	-1 246
Ecart de conversion sur entités étrangères		600	-1 775	-2 092
Instruments financiers	29	546	96	846
Résultat global		-7 918	-3 068	30 632
Ventilation du Résultat global				
Groupe		-7 882	-3 022	30 785
Minoritaires		-37	-46	-153

Bilan consolidé au 30 juin 2026 - Normes IFRS

Actif

En K€	06/2026	06/2025	06/2025 retraités (*)	12/2025
Ecart d'acquisition	24 479	24 479	24 479	24 479
Marques et autres immobilisations incorporelles	93 582	93 989	93 989	93 684
Immobilisations corporelles	431 642	433 721	433 721	429 669
Autres actifs non courants	7 853	17 976	17 976	20 856
Titres mis en équivalence	603	1 053	1 053	1 282
Impôts différés	552	881	881	51
Total Actifs non courants	558 711	572 099	572 099	570 021
Stocks et en-cours	685 879	678 762	678 762	671 179
Clients & comptes rattachés	45 059	27 215	48 451	88 931
Autres actifs courants	30 461	35 059	33 525	35 786
Actifs financiers courants	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 987	7 674	7 674	10 435
Total Actifs courants	766 387	748 710	768 412	806 331
Actifs destinés à être cédés	-	3 156	3 156	25 000
Total de l'actif	1 325 097	1 323 965	1 343 667	1 401 352

Passif

En K€	06/2026	06/2025	06/2025 retraités (*)	12/2025
Capital	134 056	134 056	134 056	134 056
Réserves & Primes	286 802	258 778	258 778	259 271
Résultat	-3 917	-1 381	-1 381	31 973
Capitaux propres (part du groupe)	416 941	391 453	391 453	425 300
Participations ne donnant pas le contrôle	4 881	5 025	5 025	4 919
Total Capitaux Propres	421 822	396 478	396 478	430 219
Emprunts & dettes financières	409 067	425 413	425 413	419 017
Engagements envers le personnel	7 610	8 296	8 296	7 888
Impôts différés	62 890	66 170	66 170	64 195
Total Passifs non courants	479 567	499 879	499 879	491 100
Fournisseurs & comptes rattachés	90 670	63 941	63 941	100 858
Provisions	103	245	245	244
Dettes d'impôt	4 791	5 437	5 437	10 430
Autres passifs courants	13 271	14 596	14 596	17 425
Emprunts & concours bancaires	314 755	341 518	361 220	350 217
Passifs financiers courants	118	1 871	1 871	859
Total Passifs courants	423 708	427 608	447 310	480 033
Passifs destinés à être cédés	-	-	-	-
Total du passif	1 325 097	1 323 965	1 343 667	1 401 352

*Retraitement du SI 2025 : Suite à la position de ses auditeurs dans le cadre de l'examen des états financiers, Maison Pommery & Associés a revu son analyse relative à la déconsolidation des contrats de cession de créances selon la norme IFRS 9, ce qui l'a conduite à retraiter ses comptes 2024 et 2025 conformément à la norme IAS 8. Il est considéré que les principaux risques et avantages relatifs aux créances commerciales ne sont pas transférés au cessionnaire et que par conséquent, le traitement comptable IFRS du contrat n'est pas déconsolidant. Cette position, désormais appliquée par le Groupe, a eu pour impact la réintégration des créances à l'actif du bilan et des dettes relatives au passif du bilan. Ce retraitement comptable IFRS n'a pas d'impact sur les ratios prévus dans les accords de financement concernés.



Tableau des flux de trésorerie consolidés - Normes IFRS

En K€	Note annexe	06/2026	06/2025	06/2025 retraités (*)	12/2025
Flux de trésorerie liés à l'activité					
Résultat net des sociétés intégrées		-3 955	-1 425	-1 425	31 868
Elimination des charges & produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :					
- amortissements & provisions		1 950	6 817	6 817	24 132
- charges financières nettes	10	15 673	15 110	15 110	31 380
- charge d'impôts	24	-206	-274	-274	-459
- plus et moins values de cession	9	-846	125	125	-44 493
- instruments financiers	22	0	-	-	437
- engagement envers le personnel	23	-278	-91	-91	50
- incidences des sociétés MEE	16	-37	32	32	83
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		12 302	20 294	20 294	42 999
Impôts payés		1 488	-282	-282	-1 951
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :					
- stocks et encours	17	-9 222	-21 730	-21 730	-25 024
- créances clients	18	41 532	24 020	61 155	17 514
- dettes fournisseurs	25	-7 003	-36 957	-36 957	-2 825
- autres créances et dettes		-8 486	-12 628	-15 452	-6 999
Flux net de trésorerie générés par l'activité		30 610	-27 283	7 028	23 714
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement					
Acquisition d'immobilisations **		-16 208	-4 054	-4 054	-7 025
Cession d'immobilisations	9	458	212	212	455
Incidences des variations de périmètre		26 360	-	0	24 067
Variation nette des prêts et autres immobilisations financières		12 664	1 921	1 921	1 874
Subventions d'investissement reçues		0	-	0	28
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		23 273	-1 921	-1 921	19 399
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement					
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-1	-1	-1	-2
Augmentation de capital en numéraires				-	
Opérations sur titres autodétenus		0	56	56	56
Charges financières nettes	10	-15 673	-15 110	-15 110	-31 380
Emissions d'emprunts **	22	0	11 589	11 589	13 845
Remboursement d'emprunts	22	-12 044	-11 791	-11 791	-84 958
Variation des financements court terme	22	-39 224	22 217	-12 094	59 924
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		-66 942	6 960	-27 351	-49 624
Incidence des variations des cours des devises		73	-51	-51	118
Variation de trésorerie					
Trésorerie d'ouverture		-33 280	-26 887	-26 888	-26 888
Trésorerie de clôture	22	-46 266	-49 182	-49 183	-33 280
Trésorerie des activités destinées à être cédées					
Variation de trésorerie *		-12 986	-22 295	-22 295	-6 393



Variation des capitaux propres - Normes IFRS

En K€	Capital	Primes	Réserves et Résultats	Réserves de Réévaluation	Résultats comptabilisés directement en capitaux propres	Total des capitaux propres	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle
Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 1er janvier 2025	134 056	45 013	131 132	101 068	- 4 590	406 679	401 604	5 075
Résultat de l'exercice			31 868			31 868	31 973	- 105
Distributions de dividendes			- 7 111			- 7 111	- 7 109	- 2
Ecart de conversion					- 2 092	- 2 092	- 2 087	- 5
Opérations sur titres autodétenus					36	36	36	
Engagements envers le personnel					482	482	481	1
Variation de l'exercice instruments financiers					846	846	846	
Réévaluation des Actifs				- 508		- 508	- 464	44
Autres			19			19	20	1
Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 31 décembre 2025	134 056	45 013	155 908	100 560	- 5 318	430 219	425 300	4 919
Résultat de l'exercice			- 3 955			- 3 955	- 3 917	- 38
Distributions de dividendes			- 1			- 1	-	- 1
Ecart de conversion					600	600	598	1
Opérations sur titres autodétenus						-		
Engagements envers le personnel						-		
Variation de l'exercice instruments financiers					546	546	546	0
Réévaluation des Actifs				- 5 109		- 5 109	- 5 109	-
Autres		- 478				- 478	- 478	- 0
Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 30 juin 2026	134 056	45 013	151 474	95 451	- 4 172	421 822	416 941	4 881

Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 31 décembre 2024	134 056	45 013	131 132	101 068	- 4 590	406 679	401 604	5 075
Résultat de l'exercice			- 1 425			- 1 425	- 1 381	- 44
Augmentation de capital						-		
Distributions de dividendes			- 7 152			- 7 152	- 7 150	- 2
Ecart de conversion					- 1 775	- 1 775	- 1 773	- 2
Opérations sur titres autodétenus					36	36	36	
Variation de périmètre						-		
Engagements envers le personnel						-		
Variation de l'exercice instruments financiers					96	96	96	-
Réévaluation des Actifs						-		-
Impôts différés (Baisse Taux Groupe)						-		
Autres			19			19	21	2
Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 30 juin 2025	134 056	45 013	122 574	101 068	- 6 233	396 478	391 453	5 025



Maison Pommery & Associés est une Société Anonyme à Conseil d'Administration de droit français régie par le Code de commerce, les dispositions légales et réglementaires ainsi que par ses statuts.

Maison Pommery & Associés (La Société) est domiciliée en France. Le siège social de la Société est sis 5, place Général Gouraud – Reims, France. Les états financiers consolidés de la Société comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Le Groupe est l'un des acteurs principaux de la Champagne et l'un des leaders des vins rosés dans le Monde.

Maison Pommery & Associés est cotée sur Euronext B à Paris et Bruxelles.

Les états financiers du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 7 septembre 2026 à l'issue des accords conclus avec ses partenaires financiers dans le cadre de la restructuration de son endettement dans une procédure de conciliation amiable.

Méthodes comptables

1. Principes généraux

1.1. Référentiel

Les principes comptables appliqués restent inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent du 31 décembre 2025. Les normes, amendements de normes ou interprétations entrés en vigueur au 1er janvier 2026 n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe. Les états financiers ne prennent pas en compte les normes et interprétations publiées par l'IASB à la clôture de juin 2026 mais d'application non obligatoire au sein de l'Union européenne à cette date. Il est rappelé par ailleurs que, le compte de résultat consolidé du Groupe Maison Pommery & Associés est un compte de résultat par nature.

1.2. Nouveaux textes d'application non obligatoires

Les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne dont l'application n'est pas obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026 sont les suivants :

Norme IFRS 18 : Présentation et informations à fournir dans les états financiers. La norme IFRS 18 est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027. Elle énonce des exigences en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers et remplacera IAS 1 - Présentation des états financiers. À date, les travaux de mise en œuvre sont largement avancés. Les principales actions réalisées ou en cours de finalisation comprennent :

- La refonte de la structure du compte de résultat conformément aux catégories définies par la norme, incluant notamment :
 - ✓ La finalisation de l'examen du plan de comptes et de son alignement avec les nouvelles exigences de présentation,
 - ✓ L'identification et la ventilation des éléments selon leur nature ou leur sous-jacent, avec une revue détaillée des lignes « autres produits et charges »,
 - ✓ L'adaptation des systèmes d'information afin de sécuriser la production des nouveaux états financiers ;
- La revue des Mesures de performance du management (MPMs) avec l'identification des indicateurs concernés et l'analyse des informations complémentaires à fournir en annexe ;
- La mise à jour du tableau des flux de trésorerie selon les nouveaux principes définis par la norme ;
- La réalisation d'analyses d'impact et de simulations en interne sur les états financiers comparatifs. Celles-ci seront présentées et discutées avec les instances de gouvernance du Groupe au cours du 2nd semestre 2026, dans l'attente des positions définitives sur l'interprétation de certains éléments de la norme par le comité d'interprétation des IFRS (IFRS IC).

Le Groupe n'a pas appliqué ces nouveaux textes par anticipation au 1er janvier 2026 et leurs incidences sont en cours d'analyse.

1.3. Corrections d'erreurs dans les comptes consolidés des exercices antérieurs

Maison Pommery & Associés a revu son analyse relative à la déconsolidation des contrats de cession de créances selon la norme IFRS 9, ce qui l'a conduite à retraiter ses comptes 2025 conformément à la norme IAS 8. Il est considéré que les principaux risques et avantages relatifs aux créances commerciales ne sont pas transférés au cessionnaire et que par conséquent, le traitement comptable IFRS des contrats n'est pas déconsolidant. Cette position, désormais appliquée par le Groupe, a eu pour impact la réintégration des créances à l'actif du bilan et des dettes relatives au passif du bilan, soit un impact à la hausse de 19,7 M€ sur le total bilan, pour la clôture au 30 juin 2025.



Les incidences sur le bilan consolidé au 30 juin 2025 sont les suivantes :

Actif

En K€	06/2025 Publié	Retraitements	06/2025 Retraité
Total Actifs non courants	572 099	-	572 099
Clients & comptes rattachés	27 215	21 236	48 451
Autres actifs courants	35 059	1 534	33 525
Total Actifs courants	748 710	19 702	768 412
Total de l'actif	1 323 965	19 702	1 343 667

Passif

En K€	06/2025 Publié	Retraitements	06/2025 Retraité
Total Capitaux Propres	396 478	-	396 478
Total Passifs non courants	499 879	-	499 879
Emprunts & concours bancaires	341 518	19 702	361 220
Total Passifs courants	427 608	19 702	447 310
Total du passif	1 323 965	19 702	1 343 667

Les incidences sur le tableau de flux de trésorerie au 30 juin 2025 sont les suivantes :

En K€	06/2025 Publié	Retraitements correction erreur	06/2025 Retraité
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :			
- créances clients	24 020	37 135	61 155
- autres créances et dettes	-12 628	-2 824	-15 452
Flux net de trésorerie générés par l'activité	-27 283	34 311	7 028
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Variation des financements court terme	22 217	-34 311	-12 094
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	6 960	-34 311	-27 351
Variation de trésorerie	-22 295		-22 295

1.4. Enjeux environnementaux

Le Groupe évalue l'effet des risques climatiques physiques (événements extrêmes, chaleur, stress hydrique) et de transition (évolution réglementaire, fiscalité carbone, exigences de contenu recyclé, évolution des marchés / clients) sur les hypothèses et estimations utilisées pour établir les états financiers, lorsque ces effets sont susceptibles d'être matériels au regard des états financiers pris dans leur ensemble.

Ces effets sont principalement susceptibles d'influencer :

- (i) les tests de dépréciation des actifs incorporels et des unités génératrices de trésorerie,
- (ii) les durées d'utilité et valeurs résiduelles des immobilisations,
- (iii) l'évaluation de certaines provisions et passifs éventuels, notamment lorsqu'une obligation actuelle (juridique ou implicite) existe,
- (iv) l'information relative aux jugements significatifs et aux principales sources d'incertitude dans les estimations.

Conformément à IAS 1, le Groupe fournit, lorsque nécessaire, des informations additionnelles non explicitement requises par une norme spécifique mais pertinentes pour comprendre l'impact de ces risques sur la situation financière et la performance. À la clôture, la Direction a considéré ces facteurs dans ses jugements et estimations ; aucun ajustement significatif n'a été identifié sur les valeurs comptables. Les éléments de sensibilité font l'objet d'un suivi et pourront évoluer selon les conditions de marché (énergie, carbone) et le cadre réglementaire.

2. Faits marquants

Les faits majeurs du premier semestre 2026 sont les suivants :

- Vranken-Pommery Production a cédé sa participation de 34% dans la société A L'Auberge Franc Comtoise (propriétaire exploitante du fonds de commerce de restauration Lucas Carton) en juin 2026.
- Le 2 juin 2026, Maison Pommery & Associés et Henkell International ont annoncé être entrées en négociations exclusives concernant un projet de partenariat stratégique, qui aurait notamment pu conduire Henkell International à devenir actionnaire majoritaire de Maison Pommery & Associés.



- Le 9 juin 2026, les obligataires au titre de l'emprunt obligataire de 45 millions d'euros émis le 14 mai 2019 ont voté le report de l'échéance des obligations au 19 juin 2027.

Post-clôture, plusieurs événements significatifs sont intervenus concernant la structure financière et les projets stratégiques du Groupe :

- Une procédure de conciliation a été ouverte le 29 juillet 2026. Maison Pommery & Associés et neuf de ses filiales ont conclu avec leurs principaux partenaires financiers un accord permettant de répondre à leurs besoins de financement jusqu'au 19 juin 2027, avec une possibilité d'extension jusqu'en juin 2028 sous réserve du respect de certaines conditions. Ce protocole de conciliation a été homologué le 5 août 2026 par le Tribunal de Commerce de Reims. Les principales dispositions de cet accord et leur incidence sur l'appréciation de la continuité d'exploitation sont présentées dans le paragraphe « Restructuration opérationnelle et financière » de la partie « 2. Faits marquants ».
- À compter du 31 juillet 2026, date d'expiration de la période d'exclusivité convenue entre les parties, Maison Pommery & Associés et Henkell International ont confirmé que la période de négociations exclusives avait pris fin à titre préliminaire, et n'avait pas abouti à un accord à ce stade. Les deux sociétés restent ouvertes à la possibilité de reprendre les discussions à une date ultérieure.
- À compter du 1er août 2026, Maison Pommery & Associés est libre de poursuivre ou d'envisager la cession de ses actifs non stratégiques sur l'ensemble de son périmètre, ainsi que toute autre opération visant à renforcer ses fonds propres.
- Par ailleurs, le Groupe a également changé de Factor (contrat d'affacturage) en juillet 2026.

Continuité d'exploitation - Restructuration opérationnelle et financière

Le Groupe a engagé des mesures opérationnelles spécifiques et conclu des accords avec ses partenaires financiers dans le cadre de la restructuration de son endettement dans une procédure de conciliation amiable.

Au cours des derniers exercices, le Groupe a évolué dans un environnement de marché dégradé, marqué par une baisse des volumes du marché du champagne, un niveau élevé des stocks dans la filière et une hausse du prix de revient des produits, notamment sous l'effet de l'augmentation du prix du raisin. Dans ce contexte, malgré la résilience de ses marques et le maintien d'un EBITDA significatif, la baisse du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel, conjuguée au niveau de l'endettement et à la progression des charges financières en lien avec l'augmentation des taux d'intérêts, a accru les tensions sur la trésorerie du Groupe.

Cette situation a été amplifiée par la saisonnalité structurelle de l'activité Champagne, qui concentre une part importante des encaissements sur le dernier trimestre, tandis que les achats de raisins et les coûts de production sont financés tout au long de l'année.

Les comptes consolidés du Groupe du premier semestre 2026 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. L'appréciation portée par le Conseil d'administration repose notamment sur les prévisions de trésorerie du Groupe, sur les mesures opérationnelles engagées et sur les accords conclus avec ses partenaires financiers dans le cadre de la restructuration de son endettement.

Dans les circonstances précisées ci-dessus, le Groupe anticipait ne pas pouvoir faire face à plusieurs échéances financières et opérationnelles majeures au cours des mois de mai et juin 2026. Il a en conséquence décidé de reporter la publication de ses comptes annuels ainsi que la tenue de son Assemblée générale, afin de poursuivre les discussions encadrées avec ses partenaires financiers et de disposer des éléments nécessaires à une appréciation documentée de la continuité d'exploitation.

Les travaux conduits dans ce cadre ont notamment inclus une revue indépendante du plan d'affaires et des prévisions de trésorerie du Groupe. Plusieurs mesures ont été mises en œuvre, parmi lesquelles le report au 19 juin 2027 de l'échéance de l'emprunt obligataire de 45 millions d'euros, décidé par l'assemblée générale des obligataires du 9 juin 2026, le report de certaines échéances opérationnelles ainsi que la mise en place de nouveaux moyens de financement du besoin en fonds de roulement.



À l'issue des négociations conduites avec ses partenaires financiers, Maison Pommery & Associés et neuf de ses filiales ont conclu avec leurs principaux partenaires financiers un accord permettant de répondre à leurs besoins de financement jusqu'au 19 juin 2027 (la « Date d'Échéance »), avec une possibilité d'extension jusqu'en juin 2028 sous réserve du respect de certaines conditions. Ce protocole de conciliation, homologué le 5 août 2026 par le Tribunal de Commerce de Reims, permet à Maison Pommery & Associés d'aborder la période à venir avec une trésorerie sécurisée. Il donne au Groupe les moyens de se présenter dans les conditions requises à la vendange 2026 et de garantir le règlement des échéances opérationnelles qui y sont associées.

Le protocole de conciliation prévoit notamment :

- la mise à disposition, début septembre 2026 et jusqu'à la Date d'Échéance, d'un financement complémentaire de 42,8 millions d'euros, rémunéré au taux Euribor 3 mois majoré de 3,5 %, et pour lequel les prêteurs bénéficieront du privilège de conciliation et de sûretés ;
- le maintien ou la prorogation jusqu'à la Date d'Échéance des concours bancaires à court et moyen terme dont la maturité est antérieure à cette date, en ce compris l'emprunt de 50 millions d'euros consenti par Natixis arrivant à maturité le 31 mai 2026 ;
- une franchise de remboursement en principal sur les principaux concours moyen terme jusqu'à la Date d'Échéance et, le cas échéant, une franchise partielle de remboursement jusqu'au 19 juin 2028 en cas de prorogation de la Date d'Échéance ;
- le réaménagement de plusieurs lignes de financement, notamment des crédits destinés au financement du vieillissement des stocks ;
- la suspension des conséquences de cas de défaut existants ou potentiels dans les documentations de crédit qui auraient pu entraîner l'exigibilité des concours ;
- la constitution de sûretés portant sur des actifs du Groupe en Champagne ; des nantissements sur les titres de SAS Pommery, d'un nantissement de second rang sur les parts sociales de la SC Domaine du Montchenois ainsi que des fiducies et nantissements sur les participations dans les sociétés détenant des actifs viticoles ;
- la mise en place de nouveaux covenants, incluant notamment un encadrement des paiements et dividendes versés aux actionnaires de la Société, plafonnés à un montant global de 10,8 millions d'euros jusqu'au remboursement du financement complémentaire, ainsi qu'un covenant de trésorerie consolidée minimum de 2 millions d'euros.

Le financement complémentaire (« Crédit New Money ») a vocation à être remboursé par anticipation en cas de réalisation d'une opération de renforcement des fonds propres et, en tout ou partie, au moyen du produit de cession des actifs affectés à son remboursement.

Le contrat prévoit par ailleurs des mécanismes usuels d'exigibilité anticipée destinés à assurer le respect de l'équilibre financier du financement. Ceux-ci peuvent notamment être mis en œuvre en cas de non-respect des covenants ou de défaut croisé relatif à un financement accordé à une société du Groupe Pommery pour un montant supérieur à 1 million d'euros.

La possibilité d'étendre la Date d'Échéance jusqu'au 19 juin 2028 est conditionnée à l'extension à cette date de l'échéance de l'emprunt obligataire de 45 millions d'euros, à l'absence de cas de défaut et au respect par le Groupe de ses engagements financiers et opérationnels.

Le protocole s'accompagne d'un dispositif de suivi de la trésorerie, des stocks et de l'exécution du plan d'affaires présenté par Maison Pommery & Associés, ainsi que de la poursuite des mesures engagées par le Groupe en matière de réduction des stocks, de maîtrise des charges, de cessions d'actifs non stratégiques et de renforcement des fonds propres.

Le Groupe confirme à cet égard que des négociations avec plusieurs acteurs sont avancées pour la cession de divers actifs non stratégiques. Son objectif reste de céder des actifs non stratégiques, notamment dans le Sud de l'Europe, pour un montant d'environ 100 millions d'euros, ce montant venant en plus du produit de cession de Heidsieck & Co Monopole. Par ailleurs, de 2027 à 2030, le Groupe a programmé une réduction de ses stocks d'environ 100 millions d'euros, soit environ 25 millions d'euros par an sur quatre ans, avec un premier effet dès décembre 2026. Ces deux postes représentent un désendettement à terme de 200 millions d'euros, auquel viendra s'ajouter le renforcement des fonds propres par voie d'augmentation de capital souhaitée.



Sur la base des prévisions de trésorerie disponibles, revues par un expert indépendant, et compte tenu des mesures décrites ci-dessus, le Conseil d'administration estime que le Groupe dispose des ressources lui permettant de poursuivre son activité au cours de l'exercice 2026 et jusqu'à la Date d'Échéance du 19 juin 2027.

Par ailleurs, en cas de prorogation de la Date d'Échéance jusqu'au 19 juin 2028, le protocole prévoit une franchise partielle de remboursement au titre du réaménagement des crédits du Groupe. Les échéances d'amortissement des concours et des crédits de vieillissement dues au cours de cette période s'élèveraient à 21,4 millions d'euros. Après prise en compte du financement complémentaire de 42,8 millions d'euros, les projections de trésorerie établies selon le scénario sensibilisé font ressortir une capacité de remboursement des emprunts amortissables de 13 millions d'euros entre juillet 2027 et juin 2028. La réalisation des cessions d'actifs prévues et la mise en œuvre des mesures opérationnelles doivent permettre d'assurer le service du solde de la dette.

Au regard de ces éléments, le Conseil d'administration estime que l'hypothèse de continuité d'exploitation demeure appropriée pour l'établissement des comptes consolidés au 30 juin 2026.

Cette appréciation repose notamment sur la capacité du Groupe à poursuivre la mise en œuvre de ses engagements financiers et opérationnels ainsi que des mesures de désendettement prévues.

Au-delà du 19 juin 2027, le Groupe entend s'appuyer sur plusieurs leviers destinés à lui permettre d'honorer ses engagements et de renforcer durablement sa structure financière, parmi lesquels l'amélioration de ses performances opérationnelles, la réalisation du programme de cessions d'actifs, la réduction programmée des stocks ainsi que la mise en œuvre d'une opération de renforcement des fonds propres ou, le cas échéant, d'une autre solution de refinancement à long terme.

La réalisation de ces différentes mesures doit permettre au Groupe de disposer des ressources nécessaires à la poursuite normale de ses activités et au règlement de ses engagements à leur échéance. Leur mise en œuvre demeure toutefois déterminante pour permettre à l'entité de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de ses activités.

Actifs destinés à être cédés

Dans le cadre de sa stratégie de désendettement, le groupe a entamé depuis 2024 une réflexion sur la cession d'actifs non stratégiques. Sur le premier semestre 2026, le Groupe ne considère pas que les critères de classement IFRS 5 soient remplis pour un quelconque actif destiné à être cédé, la seule cession réalisée (A L'Auberge Franc Comtoise) ayant été opérée et enregistrée sur la période.

3. Principes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent l'ensemble des filiales dans lesquelles Maison Pommery & Associés exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Toutes les transactions internes sont éliminées en consolidation.

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés SAS A l'Auberge Franc-Comtoise (cédée le 2 juin 2026, le résultat de cette société sur la période courant jusqu'à la date de perte de contrôle étant intégré dans les comptes du premier semestre 2026) et SAS VPHV sont consolidées par mise en équivalence.

4. Périmètre de consolidation

Sociétés du périmètre de consolidation (Intégration globale)	06/2026		12/2025	
	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
France				
SA VRANKEN-POMMERY MONOPOLE N° SIRET 348 494 915 00054 5 Place du général Gouraud 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS VRANKEN-POMMERY PRODUCTION N° SIRET 337 280 911 00120 56 Bd Henry Vasnier 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS VRANKEN-POMMERY VIGNOBLES N° SIRET 314 208 125 00067 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,84%	99,84%	99,84%	99,84%
SAS RENE LALLEMENT N° SIRET 415 299 023 00028 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,95%	99,95%	99,95%	99,95%
SAS B.M.T. VIGNOBLES N° SIRET 353 422 397 00045 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,84%	100,00%	99,84%	100,00%
SAS Champagne CHARLES LAFITTE N° SIRET 328 251 590 00050 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI DE S VIGNES D'AMBRUYERE N° SIRET 332 416 397 00030 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,58%	99,58%	99,58%	99,58%
SCI LE S ANSINGES MONTAIGU N° SIRET 398 362 988 00030 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
POMMERY SAS N° SIRET 441 990 132 00025 5 Place du général Gouraud 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS GV COURTAGE N° SIRET 382 710 564 00032 Ferme du Château des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SC DU PEQUIGNY N° SIRET 410 025 134 00025 Domaine des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY	99,94%	99,94%	99,94%	99,94%



Sociétés du périmètre de consolidation	06/2026		12/2025	
	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
SAS DES VIGNOBLES VRANKEN N° SIRET 411 224 900 00018 Ferme des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SC DOMAINE DU MONTCHENOIS N° SIRET 421 321 068 00015 Domaine du Montchenois 51140 CHENAY	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS GRANDS DOMAINES DU LITTORAL N° SIRET 722 041 175 00034 Domaine Royal de Jarras RD 979 30220 AIGUES MORTES	96,50%	96,50%	96,50%	96,50%
<u>Etranger</u>				
VRANKEN-POMMERY DEUTSCHLAND & OSTERREICH GmbH Neue Grünstraße 26 D- 10179 BERLIN Allemagne	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VRANKEN-POMMERY BENELUX SA Square Saintelette 11/12 1000 BRUXELLES Belgique	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
CHARBAUT AMERICA Inc. 12 East 33 rd Street - 7th Floor 10016 NEW YORK Etats-Unis	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ROZES SA Quinta de Monsul - Cambres - Lamego Portugal	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
VRANKEN POMMERY U.K. Ltd 128 Buckingham Palace Road LONDON, SW1W 9SA Royaume Uni	97,78%	97,78%	97,78%	97,78%
VRANKEN POMMERY SUISSE SA Av de la Gare 10 1003 LAUSANNE Suisse	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
QUINTA DO GRIFO S.A.C. S.A. E.N. 221 KM 100, Poiaras, Freixo E. Cinta Portugal	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VRANKEN-POMMERY JAPAN Co., Ltd #3 Toranomom Denki Bldg 8F 1-2-20 Toranomom Minato-Ku, TOKYO 105-0001 Japon	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
VRANKEN-POMMERY ITALIA, Spa Piazza Pio XI,5 20123 MILANO Italie	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VRANKEN-POMMERY AUSTRALIA PTY LTD Level 4, 14 Collins Street, Melbourne VIC 3000 Australie	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%



Sociétés du périmètre de consolidation (Mise en équivalence)	06/2026		12/2025	
	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
SAS A L'AUBERGE FRANC COMTOISE N° SIRET 572 112 423 00015 9 Place de la Madeleine 75008 PARIS	NC	NC	34,00%	34,00%
SAS VPHV N° SIRET 891 085 888 00016 5 Place du Général Gouraud 51100 REIMS	48,92%	49,00%	48,92%	49,00%

5. Principes comptables et méthodes d'évaluation

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du Groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt une importance particulière sur les thèmes suivants :

- engagements de retraites et autres avantages du personnel,
- provisions (y compris les provisions pour moyens commerciaux),
- valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité,
- valeur recouvrable des créances, des stocks et autres créances,
- juste valeur des instruments financiers dérivés,
- actifs d'impôts différés.

5.1. Conversion des comptes exprimés en devises

Les comptes consolidés annuels du Groupe sont établis en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société mère. Les comptes des sociétés étrangères hors zone "euro" (Charbaut America, Vranken Pommery UK, Vranken Pommery Suisse, Vranken Japan, Vranken Pommery Australia) sont convertis en euros au :

- taux de change de clôture pour le bilan ;
- taux de change moyen pour le résultat.

La différence de change en résultant est inscrite dans les autres éléments du résultat global avant d'être stockée en réserve de conversion.

Les devises concernées sont :

	Taux de clôture				Taux moyen			
Etats-Unis	1 €	=	1,1394	USD	1 €	=	1,1660	USD
Royaume-Uni	1 €	=	0,8618	GBP	1 €	=	0,8677	GBP
Suisse	1 €	=	0,9224	CHF	1 €	=	0,9163	CHF
Japon	1 €	=	185,080	JPY	1 €	=	184,142	JPY
Australie	1 €	=	1,6544	AUD	1 €	=	1,6576	AUD



5.2. Opérations en devises

Dans les sociétés du Groupe, les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur du mois où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat, à l'exception de l'effet des variations des cours des créances et des dettes considérées comme des investissements nets dans une activité à l'étranger.

Sont notamment considérés comme des investissements nets dans une activité à l'étranger, les comptes courants bloqués correspondant au soutien financier du groupe à ses filiales.

5.3. Regroupement d'entreprise

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, des capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'acquisition. L'excédent entre le coût d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en écart d'acquisition et est soumis à des tests de dépréciation, au minimum annuellement, et dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié.

5.4. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés sur la base de regroupements d'actifs à la date de chaque regroupement d'entreprises. Ces regroupements d'actifs correspondent à des ensembles d'actifs générant conjointement des flux de trésorerie identifiables et largement indépendants.

Les modalités des tests de perte de valeur des regroupements d'actifs sont détaillées dans le paragraphe 5.9. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

5.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement par les Marques, les droits aux baux et autres immobilisations incorporelles quand ceux-ci remplissent les critères de comptabilisation de la norme IAS 38.

Les marques et droits de propriété et autres incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition. Les marques du Groupe sont classées comme ayant une durée d'utilité indéterminée, car elles bénéficient d'une forte notoriété et d'une ancienneté, ne sont soumises à aucune limite juridique ou contractuelle de durée d'exploitation, et leur valeur est soutenue par des investissements réguliers en marketing et innovation. Leur capacité à générer des avantages économiques futurs ne montre pas de diminution prévisible. Conformément à IAS 36, ces marques font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les droits de propriété concernent principalement des logiciels amortis sur la durée d'utilité et les autres incorporels (droits aux baux, droits d'entrée, usufruits) font l'objet d'un amortissement en fonction de la durée du contrat ou durée d'utilité.

Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient inférieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence. Il est effectué un test de valeur, à chaque clôture annuelle, sur les actifs incorporels selon les modalités indiquées au paragraphe 5.9 afin de déterminer les éventuelles dépréciations de ces éléments.

5.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles suivantes sont évaluées en conformité avec les règles prescrites par la norme IAS 16 :

Terrains, terres à vignes et bâtiments : application du modèle de la réévaluation.



Les terres à vigne en Champagne, en Camargue et en Provence, et au Portugal, compte tenu de l'existence d'un marché actif, font l'objet d'une comptabilisation à la clôture en valeur de marché, valeur résultant de données officielles publiées sur les transactions récentes dans la même région, ou d'expertises indépendantes, dans le cas où l'écart est significatif. La valeur des pieds de vignes ne peut être mesurée de façon fiable séparément de la valeur de la terre. En conséquence, la vigne est valorisée aux coûts encourus.

Concernant la réévaluation des terres à vignes en Champagne, les valeurs de marché provenant de données officielles au regard des différentes transactions enregistrées sur la période sont exprimées sous forme de fourchettes de valeur. La valeur médiane ou la valeur haute est retenue selon les caractéristiques spécifiques de chaque parcelle, à savoir, la situation géographique, parcelles situées dans la Marne rassemblées autour d'un même village et formant un ensemble d'un seul tenant, l'âge de la vigne, ...

Les bâtiments et terrains sont réévalués périodiquement par des experts indépendants en conformité avec les méthodes prescrites par l'IVCS (notamment la comparaison par rapport aux prix de marché d'actifs similaires et la capitalisation du revenu locatif).

L'écart entre le coût historique et la juste valeur est inscrit dans les autres éléments de résultat global, puis stockés dans les capitaux propres, en "Réserves de réévaluation". Lors de la réévaluation, des immobilisations corporelles, le Groupe a opté pour une déduction du cumul des amortissements de la valeur brute de l'actif. Ainsi la valeur nette est alors retraitée pour obtenir le montant réévalué.

Conformément au modèle de la réévaluation, les actifs sont amortis sur la durée d'utilité résiduelle.

En cas d'évaluation à la baisse, la contrepartie de cette diminution sera constatée dans les autres éléments du résultat global dès lors qu'il existe un solde créditeur positif dans la réserve de réévaluation au titre de cet actif. Au-delà, elle doit être comptabilisée en charges. Si la juste valeur devient inférieure au coût d'acquisition amorti, une dépréciation est comptabilisée en résultat, du montant de la différence.

Autres actifs corporels : application du modèle du coût pour tous les biens relevant des catégories concernées ; coût historique correspondant au coût d'acquisition d'origine diminué des amortissements et pertes de valeur cumulés.

Par ailleurs, il convient de noter les points complémentaires suivants au sujet des immobilisations corporelles :

- Les biens constitués de composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes font l'objet d'un suivi par composant et d'un amortissement sur leur durée d'utilisation.
- Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

✓ Constructions	10 à 150 ans
✓ Vignes (plantations et aménagements)	25 à 40 ans
✓ Installations d'élevage du vin	15 à 30 ans
✓ Installations techniques	4 à 15 ans
✓ Matériels ou outillages	4 à 10 ans
- Les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur des immobilisations corporelles.
- Application de la Norme IFRS 16 relative aux contrats de location est détaillée au paragraphe 5.13.

5.7. Actifs destinés à être cédés

Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs, sont classés comme destinés à être cédés quand leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Les immobilisations destinées à être cédées ne sont plus amorties à compter de la date de décision de cession.

5.8. Autres actifs non courants

Ce poste comprend principalement des participations détenues par le Groupe ainsi que des dépôts et garanties versés.

Les instruments de capitaux propres, tels que définis par la Norme IFRS 9, sont comptabilisés à la juste valeur par résultat.

5.9. Valeur recouvrable des immobilisations

Selon la norme IAS 36 – « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, examinés à chaque clôture.

Le management examine à chaque clôture plusieurs indicateurs de perte de valeur, notamment :

- Évolutions significatives du chiffre d'affaires ou des marges par division ou marque,
- Réduction notable du volume de production ou des surfaces cultivées,
- Évolution du prix du foncier viticole ou des cessions comparables.

La valeur recouvrable est la plus grande valeur entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des coûts de sortie. Le test de valeur est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, qui sont essentiellement des marques.

Les résultats des tests réalisés sont présentés en Note 13 « Écarts d'acquisition », Note 14 « Immobilisations incorporelles » et Note 15 « Immobilisations corporelles ».

5.10. Gestion des risques

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change et de taux d'intérêt auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations courantes.

Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés :

- Cas général :

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de la juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat.

- Instruments de couverture :

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture, soit dans une relation de juste valeur, soit des flux futurs de trésorerie :

- ✓ une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux d'intérêts ou de change,
- ✓ une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- ✓ la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place,
- ✓ l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- ✓ pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte

de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;

- ✓ pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des autres éléments du résultat global, la variation de la juste valeur de la partie couverte de l'élément n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont repris au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts, lorsque ces derniers impactent le compte de résultat.

Conformément à la norme IFRS 13, la ventilation des actifs et passifs financiers est donnée en note 22, en fonction de la hiérarchie de détermination de la juste valeur suivante :

- niveau 1 : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés pour des actifs et passifs identiques ;
- niveau 2 : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- niveau 3 : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Risque de Change

Les instruments de couverture contre le risque de change utilisés par le Groupe sont des instruments dits « classiques ». Du fait de la position de Maison Pommery & Associés, exportateur en devises, ce sont des ventes à terme. Dans le respect des normes IFRS, ces dérivés de change sont réévalués à leur juste valeur à la clôture de l'exercice, ces revalorisations sont enregistrées nettes d'impôts différés. La part efficace de la variation de juste valeur est comptabilisée en contrepartie des autres éléments du résultat global (OCI) et recyclée en résultat financier sur la période sur laquelle l'élément couvert impacte le résultat. La part inefficace de la variation de juste valeur est directement comptabilisée en résultat financier.

Risque de Taux

L'endettement du Groupe au 31/12/2025 est composé d'emprunts à taux fixes à hauteur de 36,3 %, et 59,8 % après prise en compte des opérations de couverture de taux. Les crédits de vieillissements destinés à financer les stocks sont à taux variables. Sur les prêts à taux variables, le risque de taux d'intérêts est couvert par des instruments classiques de type Swap et Collar. La part efficace de la couverture est inscrite au bilan en contrepartie des autres éléments du résultat global, la part considérée inefficace est enregistrée en résultat financier de la période. La part efficace de la variation de juste valeur est comptabilisée en contrepartie des autres éléments du résultat global (OCI) et recyclée en résultat financier sur la période sur laquelle l'élément couvert impacte le résultat. La part inefficace de la variation de juste valeur est directement comptabilisée en résultat financier.

5.11. Stocks et en-cours

Valorisation

Conformément à la norme IAS 2 – « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Leur coût est déterminé selon la méthode du « premier entré - premier sorti ». Les matières premières et les produits finis achetés sont valorisés au coût d'achat. Les produits en cours de fabrication et finis sont valorisés au coût de revient. Il incorpore l'ensemble des frais directs et indirects de production, à l'exclusion des frais financiers. La valeur nette de réalisation des stocks destinés à être vendus, est le prix de vente estimé en tenant compte des conditions de marchés et le cas échéant de sources d'informations externes, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (moyens commerciaux directs...). Conformément à la norme IAS 41, la vendange issue des raisins produits par le Groupe est évaluée en valeur de marché. Les dépréciations sont évaluées et comptabilisées sur la base d'une analyse individuelle (par types de produits).

Vins bloqués de Champagne des vendanges de 2016 à 2025 :

Les vins bloqués sont constitués par la différence entre les volumes récoltés dans la limite de l'AOC Champagne (autrement appelé mise en marché) et le rendement de base. Dans le cadre de la réglementation du CIVC, ils peuvent être rendus



disponibles pour intégrer le processus de fabrication pour faire face notamment à une mauvaise récolte ou à des prévisions de ventes en augmentation.

Compte tenu du volume et de la qualité de la récolte, ont été soumis à une mesure de mise en réserve qualitative, tous les raisins revendiqués en appellation Champagne :

- de la récolte 2016, obtenus au-delà du rendement de base de 9 700 kg/ha et dans la limite de 12 800 kg/ha,
- de la récolte 2017, obtenus au-delà du rendement de base de 10 300 kg/ha et dans la limite de 13 400 kg/ha,
- de la récolte 2018, obtenus au-delà du rendement de base de 10 800 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha,
- de la récolte 2019, obtenus au-delà du rendement de base de 10 200 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha,
- de la récolte 2020, obtenus au-delà du rendement de base de 8 000 kg/ha et dans la limite de 15 000 kg/ha,
- de la récolte 2021, obtenus au-delà du rendement de base de 10 000 kg/ha et dans la limite de 13 100 kg/ha,
- de la récolte 2022, obtenus au-delà du rendement de base de 12 000 kg/ha et dans la limite de 16 500 kg/ha,
- de la récolte 2023, obtenus au-delà du rendement de base de 11 400 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha,
- de la récolte 2024, obtenus au-delà du rendement de base de 10 000 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha,
- de la récolte 2025, obtenus au-delà du rendement de base de 9 000 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha.

5.12. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur prix de transaction. La méthodologie de dépréciation des créances commerciales en vigueur tient compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client. Par ailleurs, ce risque est limité en raison de la politique d'assurance client suivie par le Groupe.

5.13. Contrats de location

Les contrats de location, qu'il s'agisse de locations financement ou de locations simples, sont inscrits à l'actif selon les principes de la norme IFRS 16.

Ainsi, les postes bilantiels incluent des actifs non courants correspondant aux droits d'usage des biens loués et la dette financière correspondant à la valeur actualisée des loyers. Au compte de résultat, la charge de loyer est remplacée par un amortissement du droit d'usage et les intérêts sur la dette de loyer.

Le Groupe a choisi d'appliquer les exemptions suivantes proposées par la norme :

- contrats de location d'une durée inférieure ou égale à 12 mois ;
- contrats de location de biens ayant une valeur à neuf individuelle inférieure à 5 000 USD.

Par ailleurs, ont été exclus du champ d'application de la norme les contrats de location dès lors qu'il y a :

- une rémunération basée sur des éléments variables. Les baux ruraux ayant la forme de métayage sont donc exclus.
- l'existence d'un droit substantiel de substituer l'actif par le bailleur.

La durée de location des contrats immobiliers correspond à la période non résiliable, complétée le cas échéant des options de renouvellement (ou de résiliation) dont l'exercice par le Groupe est jugé raisonnablement certain (ou non).

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la dette de loyer correspond au taux d'intérêt marginal déterminé en fonction de la nature de l'actif loué, du pays du preneur et de la durée du contrat. Le taux implicite n'est appliqué que pour les contrats hors immobilier dès lors que la documentation juridique précise ce taux.

Les principaux contrats de location retraités selon les principes de la norme IFRS 16 sont des baux ruraux de type fermage, des baux commerciaux et des locations à moyen terme de véhicules à destination des équipes commerciales.



5.14. Impôts différés

Le Groupe appliquant la norme IAS 12 (Impôts exigibles et différés), des impôts différés sont enregistrés sur les différences temporaires. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable. Des actifs d'impôts sont enregistrés dans la mesure où il est probable que des futurs bénéfices imposables seront disponibles. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en autres éléments du résultat global, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en autres éléments du résultat global au cours de l'exercice où ces changements de taux ont été adoptés.

Les positions d'impôts différés sont compensées au sein de chaque groupe fiscal.

5.15. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 (Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels), une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers et qu'il est en mesure d'estimer le montant de façon fiable.

5.16. Engagements envers le personnel

Les salariés du Groupe perçoivent des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, ainsi que des compléments de retraite et des indemnités de départ en retraite. Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge sous forme de provision au bilan. Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- le versement de prime à l'occasion de la remise des médailles du travail,
- la couverture des frais médicaux.

À chaque clôture annuelle des comptes et conformément à la norme IAS 19 révisée (Avantages au personnel), les engagements de retraites et assimilés sont évalués par un actuaire indépendant suivant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation est ensuite actualisée. Des gains et des pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Les écarts actuariels dégagés lors du calcul des différents engagements sont comptabilisés en autres éléments du résultat global. Suite à l'entrée en vigueur de l'accord national interprofessionnel, le Groupe a choisi de ne tenir compte, dans l'évaluation des engagements sociaux, que des indemnités de départ à la retraite dans l'hypothèse d'un départ à la retraite du salarié à l'âge à taux plein.

Les principaux paramètres retenus pour l'évaluation de ces engagements à la clôture sont :

- âge du départ à la retraite : 67 ans,
- évolution des salaires : 2,00 %,
- taux de charges sociales : 35,93 % à 47,46 % selon les sociétés,
- taux d'actualisation : 4,00 %,
- taux de revalorisation des médailles du travail : 1,00 %,
- taux de revalorisation des frais médicaux : 1,50 %.

5.17. Emprunts et dettes financières

Ce poste est constitué en grande partie par des crédits de vieillissement. Le poste concours bancaires regroupe quant à lui, les mobilisations de créances, financement de stock de produits finis et découverts autorisés.

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Ceux couverts par des instruments financiers font l'objet d'une comptabilité de couverture, c'est-à-dire qu'ils font l'objet d'une réévaluation partielle sur la part couverte, liée à l'évolution des taux d'intérêts. Les variations de valeur sont comptabilisées en résultat de la période et compensées par les variations symétriques des instruments financiers.

L'endettement financier net est un indicateur financier non défini par les normes IFRS. Selon la définition du Groupe, il correspond au calcul suivant :

- Emprunts et dettes bancaires (non courant)
- + Emprunts et concours bancaires (courant)
- + Passifs financiers courants
- Trésorerie
- Actifs financiers courants
- Avances consenties en Comptes courants d'associés

Cette définition est inchangée dans le Groupe depuis 2014. La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date de clôture : inférieure ou supérieure à un an.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, et l'application de la Norme IFRS 16, les dettes liées aux contrats de location simple sont désormais intégrées dans l'endettement financier net. Toutefois, la documentation des principaux contrats de financement prévoit cependant que les effets de cette norme comptable soient neutralisés.

5.18. Titres d'autocontrôle

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

5.19. Informations fiscales

La société Maison Pommery & Associés a constitué, à compter du 1^{er} Janvier 1999, un groupe fiscal avec l'ensemble des sociétés françaises du périmètre détenues à plus de 95%.

Les filiales intégrées constatent l'impôt qu'elles auraient dû verser si elles avaient été imposées séparément. Les économies d'impôt réalisées bénéficient à la société mère.

6. Présentation de l'information financière

6.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est constitué de ventes de produits finis ou semi-finis et de prestations de services en lien avec les activités viticoles du groupe.

Conformément à la norme IFRS 15, les produits provenant de la vente de produits finis ou semi-finis sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

La société comptabilise donc les produits lorsque les critères suivants sont remplis :

- la société peut démontrer l'existence d'un accord ;
- le produit est livré ou mis à disposition ;
- le prix de vente est fixé ou déterminable ;
- le recouvrement du prix de vente est effectif ou attendu.

Les dépenses relatives au référencement des produits ou correspondant à des participations publicitaires et mandats logistiques avec nos distributeurs sont constatées en déduction du chiffre d'affaires.

Les prestations sont comptabilisées dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture.

6.2. Secteurs opérationnels

En application d'IFRS 8 - Secteurs opérationnels, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Les informations publiées ci-dessous, issues du reporting interne, sont établies en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le Groupe est géré en deux principaux secteurs, l'activité Champagne restant prépondérante :

- la production et la commercialisation des vins de Champagne et de Porto (UGT Champagne et UGT Porto),
- la production et la commercialisation des vins des Sables et de Provence (UGT Sables et Provence).

6.3. Autres Produits et Charges

Les opérations non courantes de montant significatif et pouvant affecter la lisibilité de la performance courante sont classées en "Autres produits" et "Autres charges". Ces lignes comprennent notamment :

- les indemnités non récurrentes,
- les plus ou moins-values sur cessions d'actifs.

6.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie (Tableau des flux de trésorerie)

La trésorerie telle qu'elle apparaît dans le tableau des flux de trésorerie est définie comme la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie disponibles diminuées des concours bancaires courants. Les équivalents de trésorerie sont constitués de produits monétaires évalués à leur valeur de marché à la date de clôture des comptes. Les charges financières sont présentées en diminution de la marge brute d'autofinancement pour présenter distinctement les opérations d'exploitation des opérations de financement.

6.5. Résultat des sociétés mises en équivalence

Conformément à la norme IAS1.82 relative à la présentation du résultat net dans les états financiers, la quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence est présentée distinctement dans l'état du résultat net.

Notes sur les comptes consolidés au 30 juin 2026

Note 1. Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires en K€	France	Export	06/2026	06/2025	12/2025
Production vendue de biens et marchandises	34 837	58 428	93 265	104 310	285 422
Prestations de services et autres	2 121	839	2 959	5 016	7 744
CHIFFRE D'AFFAIRES	36 958	59 267	96 224	109 326	293 166

La répartition du chiffre d'affaires par segment opérationnel est présentée en Note 31.

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par Zone Géographique en K€	06/2026	06/2025	12/2025
France	37 321	48 412	130 528
Europe	41 094	39 325	107 246
Pays Tiers	17 809	21 589	55 392
Total	96 224	109 326	293 166

Conformément aux dispositions d'IFRS 8.34, un seul client représente 19,8 % du chiffre d'affaires au 30 juin 2026 (activité Champagne et autres). La Belgique constitue le principal marché du Groupe hors France et représente une part significative du chiffre d'affaires consolidé. Aucun autre pays pris individuellement n'atteint un niveau nécessitant une information distincte au sens d'IFRS 8.33.

Note 2. Achats consommés

Détermination des Achats consommés en K€	Note Annexe	06/2026	06/2025	12/2025
Achats de Matières Premières et Marchandises		43 938	60 936	168 457
Autres Achats et Charges Externes		27 694	27 640	66 331
Variation de stocks	17	-9 222	-21 730	-25 024
ACHATS CONSOMMES		62 410	66 846	209 764

Autres Achats et Charges Externes	06/2026	06/2025	12/2025
Achats prestations et travaux	5 692	4 859	14 515
Achats non stockés	1 860	2 046	4 048
Commissions, honoraires, publicité	11 399	12 335	28 607
Transports et déplacements	3 298	3 352	8 071
Autres charges externes	5 445	5 048	11 090
Autres Achats et Charges Externes	27 694	27 640	66 331

Détermination de la Valeur Ajoutée en K€	06/2026	06/2025	12/2025
Chiffre d'affaires	96 224	109 326	293 166
Achats consommés	-62 410	-66 846	-209 764
VALEUR AJOUTÉE	33 814	42 480	83 402

Note 3. Honoraires des Commissaires aux comptes

En K€	06/2026		06/2025		12/2025	
	KPMG	Auditis	KPMG	Auditis	KPMG	Auditis
Honoraires relatifs à la mission de certification	84	76	89	93	180	159
Honoraires relatifs à d'autres prestations	2	1	-	-	10	4
Total	86	77	89	93	190	163

A ces honoraires s'ajoutent 39 K€ d'honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité. Cette certification est réalisée par l'OTI cabinet Arthaud & Associés Atlantique.

Note 4. Charges de personnel

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Salaires & traitements	14 224	14 728	28 175
Charges sociales	5 214	5 543	10 988
Engagements sociaux hors effets des renégociations	-410	-222	-164
Participation des salariés & Intéressement	146	389	568
Total	19 174	20 438	39 567

EFFECTIF MOYEN - Répartition France - Etranger	06/2026	06/2025	12/2025
France	445	484	439
Etranger	138	146	143
Total	583	630	582

EFFECTIF MOYEN - Répartition par catégorie	06/2026	06/2025	12/2025
Ouvriers	289	325	279
Employés	85	77	77
Agents de maîtrise	70	72	72
Cadres	139	156	154
Total	583	630	582

Au titre de leur mandat pour le 1^{er} semestre 2026, la rémunération des mandataires sociaux s'élève à 56 K€.

Note 5. Autres Produits et Charges d'exploitation

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Subventions d'exploitation	727	976	2 191
Autres produits d'exploitation	454	415	2 978
Produits d'exploitation	1 181	1 391	5 169
Redevances de marques et autres droits	76	80	130
Jetons de présence	63	63	135
Créances irrécouvrables	126	22	959
Autres charges d'exploitation	72	139	773
Charges d'exploitation	337	304	1 997
Total	844	1 087	3 172

En 2025, 959 K€ de créances ont été inscrites en perte et faisaient l'objet d'une provision à hauteur de 772 K€.

Note 6. Impôts et taxes

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Impôts et taxes sur rémunération	311	274	573
Autres impôts et taxes : CET, IFA, Taxes Foncières, Régie,...	2 583	2 423	3 180
Total	2 894	2 697	3 753

Note 7. Reprises de provisions

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Créances	50	75	772
Stocks	5 877	615	615
Autres produits d'exploitation	703	38	125
Total	6 630	728	1 512

Sur la période, le Groupe a repris une partie de la dépréciation comptabilisée en 2025 (montant de 10,5M€ sur le stock).

Note 8. Dotations aux amortissements & provisions

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Immobilisations	6 795	6 660	13 325
Amortissements	6 795	6 660	13 325
Créances	36	37	191
Stocks	720	610	11 219
Divers	461	8	45
Provisions	1 217	655	11 455
Total	8 012	7 315	24 780

Note 9. Autres Produits et Charges

En K€	06/2026 Charges	06/2026 Produits	06/2025 Charges	06/2025 Produits	12/2025 Charges	12/2025 Produits
Sur immobilisations (cessions, rebut, résiliation de contrats de location)	1 391	2 238	364	239	6 797	51 289
Sur provisions, litiges, indemnités et ruptures contrats	80	72	92	45	834	472
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	1 471	2 310	456	284	7 631	51 761

Le 1er décembre 2025, le Groupe a cédé 50% des titres de la société Heidsieck & C° Monopole pour 25 M€ et a perdu le contrôle à cette même date. La cession du second lot représentant les 50% restants, pour un prix de 25 M€ également, est intervenue le 5 janvier 2026. Le Groupe a revalorisé sa quote-part résiduelle à la juste-valeur. L'opération de cession de la société Heidsieck & Co Monopole (propriétaire de la marque éponyme) a ainsi permis de réaliser, au 31/12/2025, une plus-value de cession nette de toutes charges afférentes à la cession de 44,3 M€.

Ventilation par zone d'implantation géographique - En K€	06/2026 Charges	06/2026 Produits	06/2025 Charges	06/2025 Produits	12/2025 Charges	12/2025 Produits
France	1 381	2 216	410	246	7 509	51 675
Europe	84	79	3	38	78	86
Autres	6	14	43	-	44	-
Total	1 471	2 309	456	284	7 631	51 761

Note 10. Produits et Charges financiers

En K€	06/2026 Charges	06/2026 Produits	06/2025 Charges	06/2025 Produits	12/2025 Charges	12/2025 Produits
Intérêts	15 010	459	14 909	554	31 218	1 048
Engagements sociaux	133	-	133	-	266	-
Différences de change	389	32	117	-7	247	5
Dotations / reprises de provisions et Autres	1 208	5	737	9	1 985	39
Total	16 740	496	15 896	556	33 716	1 092

Note 11. Impôts sur les résultats

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Résultat avant impôt de l'ensemble consolidé	-4 198	-1 667	31 492
Taux théorique de l'impôt	25,83%	25,83%	25,83%
Montant théorique de l'impôt	-1 084	-431	8 133
Effet sur l'impôt théorique de :			
Evolution des taux d'impôts	-37	2	14
Déficits reportables des exercices antérieurs ou non activés	0	95	157
Crédit d'impôts	-116	-10	-140
Différentiel de taux des filiales étrangères & différences permanentes	1 031	70	-8 623
Taux effectif de l'impôt	4,92%	16,41%	-1,46%
Montant effectif de l'impôt	-206	-274	-459

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Impôt exigible	83	124	711
Impôt différé	-289	-398	-1 170
Total	-206	-274	-459

Note 12. Résultat par action

	06/2026	06/2025	12/2025
Résultat net part du Groupe en K€	-3 917	-1 381	31 973
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	8 937 085	8 937 085	8 937 085
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires autodétenues	51 361	52 611	51 361
Nombre moyen pondéré d'actions	8 885 724	8 884 474	8 885 724
Résultat par action En €	-0,44	-0,16	3,60

Résultat dilué : Il n'existe aucun instrument financier dilutif. Le résultat dilué par action est égal au résultat par action.

Note 13. Ecarts d'acquisition

Valeurs en K€	Brut
Au 01/01/2026	24 479
Nouveaux écarts	
Sorties d'écarts	
Virt poste à poste	-
Au 30/06/2026	24 479

Le résultat des tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2025 est présenté en Note 15.

Au cours du premier semestre 2026, le Groupe n'a pas observé d'indice de perte de valeur.

Note 14. Marques et autres immobilisations incorporelles

Valeurs en K€		Au 01/01/2026	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Variation de Périmètre	Virt Poste à Poste	Au 30/06/2026
Marques	Brut	76 997	0	0	0	0	0	76 997
	Prov.	-43	-40	0	0	0	0	-83
	Net	76 954	-40	0	0	0	0	76 914
Autres droits de propriété - non amort.		3 100	0	0	0	0	0	3 100
Autres droits de propriété amortissables	Brut	24 719	55	0	114	0	0	24 888
	Amort.	-16 203	-146	0	-91	0	0	-16 440
	Net	8 516	-91	0	24	0	0	8 449
Autres incorporels - non amortissables *		3 266	0	0	0	0	-489	2 777
Autres incorporels amortissables	Brut	17 700	208	0	8	0	489	18 405
	Amort.	-15 852	-206	0	-5	0	0	-16 063
	Net	1 848	2	0	3	0	489	2 342
Total	Brut	125 782	263	-	123		0	126 168
	Amort.	-32 098	-392	-	-96		-	-32 586
	Net	93 684	-129	-	27		0	93 582

* comprend principalement le fonds de commerce de Pommery pour 2 500 k€



Valeurs nettes des Marques en K€	Au 30/06/2026
Champagne Charles Lafitte	29 786
Champagne Demoiselle	16 439
Champagne Pommery	13 684
Champagne Vranken - Diamant	830
Champagne Germain	3 811
Portos : Sao Pedro - Rozès - Grifo	12 169
Autres	195
Total	76 914

Toutes les marques du Groupe mènent des actions destinées à réduire leurs impacts environnementaux. Les investissements et dépenses prévus dans le cadre de ces initiatives (efficacité énergétique, réduction des intrants, optimisation logistique, verdissement des emballages, etc.) sont intégrés dans les flux de trésorerie prévisionnels utilisés pour les tests de dépréciation. Les montants concernés demeurent non significatifs au regard de la taille des unités génératrices de trésorerie. Les risques liés au changement climatique, et notamment ceux pouvant résulter d'une éventuelle raréfaction des matières premières utilisées dans l'élaboration des produits du Groupe, ne sont pas intégrés dans les projections de flux de trésorerie. Les analyses menées par le Groupe — et présentées dans son rapport de durabilité — n'ont pas mis en évidence, à ce stade, de risques quantifiables sur l'horizon temporel couvert par les plans d'affaires utilisés dans les tests de dépréciation.

L'approche multicritère mise en œuvre au 31 décembre 2025 a conduit à confirmer la valeur des marques. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- L'ensemble des marques de Champagne et des vins de Porto, a fait l'objet de tests de dépréciation selon les méthodes du surprofit économique (permettant de déterminer une valeur d'utilité à partir des flux de trésorerie), et/ou du différentiel de marge (méthode usuellement utilisée en Champagne consistant à déterminer la différence de revenus par rapport à des produits sans marque équivalents).

Les calculs réalisés pour les méthodes du surprofit économique et du différentiel de marge s'appuient sur les données suivantes:

- année 2025 : données réelles issues de la publication des comptes (volumes, prix NSI, chiffre d'affaires net) ou de la comptabilité analytique (coûts des produits vendus, coûts marketing, frais commerciaux et administratifs) ;
- années futures : évolutions anticipées pour 2026 à 2029 (prévisions budgétaires établies en 2025 pour la période 2026-2029);
- le taux de croissance à l'infini repris dans le calcul du surprofit économique est de 2,5 % pour le champagne et 2,75 % pour les vins du Portugal ;
- hypothèses de taux : le coût moyen pondéré du capital est de 8 % pour le champagne et 7,6 % pour le porto.

L'approche multicritère donne une fourchette de valeurs dans laquelle les valeurs nettes comptables des Marques s'inscrivent confirmant ainsi la valeur de ces actifs.

- Une étude de sensibilité a été réalisée sur les marques du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :

- variation de -2 % des flux opérationnels ;
- variation du taux d'actualisation de référence retenu de +/- 0,5 % ;
- variation du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 %.

En 2025, ces variations des principales hypothèses prises individuellement confirment les valeurs des marques tant pour le Champagne que le Porto. Des variations supérieures sont considérées comme peu probables par le Groupe.

Les valeurs comptables des écarts d'acquisition et des marques testés sont les suivantes :

Valeurs en K€	Ecarts d'acquisition	Marques	Au 30/06/2026
Champagne	24 479	64 735	89 214
Porto	-	12 211	12 211
Total	24 479	76 946	101 425

Au cours du premier semestre 2026, le Groupe n'a pas observé d'indice de perte de valeur.

Le résultat des tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2025, est présenté en Note 15.



Note 15. Immobilisations corporelles

Valeurs en K€		Au 01/01/2026	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Virt Poste à Poste	Au 30/06/2026
Terrains	Brut	55 146	0	-37	0	1 110	56 219
	Amort.	-549	-96			95	-549
	Net	54 597	-96	-37	-	1 205	55 670
Vignoble	Brut	245 719	6 749	-500		-816	251 152
	Amort.*	-16 850	-1 452	498		849	-16 955
	Net	228 869	5 297	-2	-	33	234 197
Constructions	Brut	151 745	474	0	60	-1 432	150 848
	Amort.	-41 833	-2 752	0	-40	1 589	-43 036
	Net	109 912	-2 278	0	21	157	107 812
Sous-total Immobilier	Brut	452 610	7 223	-537	60	-1 138	458 218
	Amort.	-59 232	-4 300	498	-40	2 533	-60 540
	Net	393 378	2 923	-39	21	1 395	397 678
Installations techniques & matériel	Brut	120 465	1 223	-427	17	-1 369	119 909
	Amort.	-84 174	-2 102	340	-14	5	-85 946
	Net	36 291	-879	-87	3	-1 364	33 963
Total	Brut	573 075	8 446	-963	77	-2 507	578 127
	Amort.	-143 406	-6 402	838	-54	2 538	-146 486
	Net	429 669	2 044	-126	23	31	431 641

Le groupe est titulaire de contrat de locations tels que définis par la Norme IFRS 16 qui représentent :

Valeurs en K€		Au 01/01/2026	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Virt Poste à Poste	Au 30/06/2026
Vignobles	Brut	14 369	0	0	0	1	14 370
	Amort.	-5 048	-393	0	0	0	-5 441
	Net	9 321	-393	-	0	1	8 929
Constructions	Brut	22 505	1	0	60	-10	22 556
	Amort.	-14 515	-873	0	-40		-15 428
	Net	7 990	-872	0	20	-10	7 128
Installations techniques et matériel	Brut	28 475	122	-152	1	33	28 478
	Amort.	-25 800	-462	137	0		-26 125
	Net	2 675	-340	-15	1	33	2 352
Total	Brut	65 349	123	-152	61	24	65 404
	Amort.	-45 363	-1 728	137	-40	-	-46 994
	Net	19 986	-1 605	-15	21	24	18 409

Les terres à vignes comptabilisées selon le modèle de la réévaluation ont fait l'objet d'un test de valeur par des experts indépendants. La dernière évaluation a eu lieu au 31 décembre 2025.

Au cours de ce semestre, le groupe n'a pas observé d'indice de perte de valeur. Aucune réévaluation ou dépréciation n'a été constatée.

Les valeurs des actifs immobiliers selon le modèle du coût sont les suivantes :

Valeurs en K€		Au 01/01/2026	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Virt Poste à Poste	Au 30/06/2026
Terrains	Brut	26 562	0	-37	0	1 203	27 727
	Amort.	-1 942	-97	4	0		-2 035
	Net	24 620	-97	-33	-	1 203	25 692
Vignoble	Brut	202 499	13 641	-500	0	33	215 673
	Amort.	-29 335	-1 452	498	0		-30 289
	Net	173 164	12 189	-2	-	33	185 384
Constructions	Brut	141 549	474	0	60	157	142 240
	Amort.	-71 881	-2 177	0	-40	0	-74 098
	Net	69 668	-1 703	0	20	157	68 142
Sous-total Immobilier	Brut	370 610	14 115	-537	60	1 393	385 640
	Amort.	-103 158	-3 726	502	-40	-	-106 422
	Net	267 452	10 389	-35	20	1 393	279 218

Tests de dépréciation

Il existe au sein du Groupe une unité génératrice de trésorerie « Champagne » et une unité génératrice de trésorerie « Porto ». Les marques sont d'abord testées individuellement puis de manière plus globale avec les autres actifs qui se rapportent à ces deux unités génératrices de trésorerie.

L'ensemble des actifs non courants a fait l'objet de tests de dépréciation par le groupe du 31 décembre 2025 selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés.

Les calculs réalisés s'appuient sur les données suivantes :

- année 2025 : données réelles issues de la publication des comptes (volumes, prix NSI, chiffre d'affaires net) ou de la comptabilité analytique (coûts des produits vendus, coût marketing, frais commerciaux et administratifs) ;
- années futures : évolutions anticipées pour 2026 à 2030 (prévisions budgétaires établies en 2025 pour la période 2026-2030);
- le taux de croissance à l'infini repris dans le calcul est de 2,5 % pour le champagne et 2,75 % pour les vins du Portugal ;
- hypothèses de taux : le coût moyen pondéré du capital est de 4,4 % pour le champagne et 6,1 % pour les vins du Portugal.

Les tests effectués conduisent à une estimation équivalente à 280 % de la valeur comptable pour le champagne, à 128 % pour les vins du Portugal confirmant ainsi les valeurs de ces actifs.

- Une étude de sensibilité a été réalisée sur les actifs non courants du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :

- variation de -2 % des flux opérationnels ;
- variation du taux d'actualisation de référence retenu de +/- 0,5 % ;
- variation du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 %.

En 2025, ces variations des principales hypothèses prises individuellement ne conduisent pas à des valeurs d'utilité inférieures aux valeurs nettes comptables pour le Champagne et les vins du Portugal. Des variations supérieures sont considérées comme peu probables par le Groupe.



Note 16. Autres actifs non courants

Valeurs en K€	Au 01/2026	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Autres variations	Au 30/06/2026
Titres de participation	276	0	0	0		276
Autres titres immobilisés	5 453	3	-133	0	0	5 323
Autres immobilisations financières	15 127	0	-12 882	4	5	2 254
TOTAL	20 856	3	-13 015	4	5	7 853

Sociétés non consolidées - Valeurs des titres en K€		Au 30/06/2026
SADEVE SA	Pourcentage de détention de l'ordre de 6,6 % Aucun contrôle, ni pouvoir	195
SICA Essor Champenois	Société d'intérêt collectif agricole	23
SAS L'EXCELLENCE ET LES GRANDS SAVOIR-FAIRE	Pourcentage de détention à 17,57 % Importance négligeable	46
AGROGARANTE - Mutua SA	Pourcentage de détention négligeable	10
CSGV	Pourcentage de détention négligeable	2
Total		276

Titres mis en équivalence en K€	06/2026	06/2025	12/2025
A l'auberge Franc Comtoise	0	539	706
SAS VPHV	603	514	576
Quote-part dans les capitaux propres	603	1 053	1 282
A l'auberge Franc Comtoise	9	-83	-122
SAS VPHV	28	52	39
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	37	-31	-83

Les données VPHV ne sont pas communiquées compte tenu de leur caractère non significatif au niveau du groupe Maison Pommeroy & Associés.

Note 17. Stocks

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Matières premières	67 260	62 145	124 750
En-cours de production	533 677	525 396	475 229
Produits intermédiaires & finis	91 004	91 832	82 419
Dépréciations	-6 061	-610	-11 219
Total	685 880	678 763	671 179

En K€	Note annexe	06/2026	06/2025	12/2025
Début de période		671 179	658 164	658 164
Variation de stocks	2	9 222	21 730	25 024
Ecart de conversion		321	-1 136	-1 405
Evolution des dépréciations		5 158	5	-10 604
Fin de période		685 880	678 763	671 179

L'impact de la mise en valeur de marché des raisins provenant des vignobles du Groupe se décompose comme suit :

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Incidence sur le stock	14 259	14 259	10 226
Incidence sur le résultat	-787	-787	-2 693
Fiscalité différée	242	242	764
Incidence nette sur le résultat	-545	-545	-1 929

Note 18. Clients & comptes rattachés

En K€	06/2026	06/2025	06/2025 retraités (*)	12/2025
Brut	46 590	29 408	50 644	90 583
Dépréciations	-1 531	-2 193	-2 193	-1 652
Total	45 059	27 215	48 451	88 931

Les créances clients et comptes rattachés sont toutes à moins d'un an et principalement à moins de 60 jours. Le Groupe utilise son contrat d'assurance-crédit à la fois comme un outil de décision et de gestion de son poste clients afin de limiter le risque.

L'ancienneté des créances clients et comptes rattachés s'analyse comme suit :

Ventilation par ancienneté en K€	Brut	Dépréciations	Valeur nette
Non échues			
- Moins de 3 mois	25 688	-4	25 684
- Plus de 3 mois	969	-	969
	26 657	-4	26 653
Echues			
- Moins de 3 mois	6 326	-10	6 316
- Plus de 3 mois	12 523	-433	12 090
	18 849	-442	18 406
Total	45 505	-446	45 059

Risque de crédit

Les clients du Groupe peuvent naturellement engendrer un risque financier notamment lorsque ceux-ci sont confrontés à des problèmes de trésorerie ou à une procédure collective de type redressement ou liquidation judiciaire.

Pour ces raisons, et afin de garantir au mieux le recouvrement des créances, le Groupe a souscrit des contrats d'assurance-crédit auprès de la COFACE, pour l'ensemble de ses marchés.

En outre, les dix premiers clients représentent 50,5 % du chiffre d'affaires.

Les créances échues non réglées font l'objet d'une dépréciation en cas de risque de non-recouvrement. Au 30 juin 2026, le montant des créances cédées s'élève à 17 946 K€. Les dépréciations demeurent limitées compte tenu de la qualité du portefeuille clients, d'un historique de pertes faible et du suivi rapproché des encaissements réalisés par le Groupe.

Note 19. Autres actifs courants

En K€	06/2026	06/2025	06/2025 retraités (*)	12/2025
Avances et acomptes versés sur commandes	6 895	6 631	5 097	7 103
Fournisseurs débiteurs	424	433	433	1 683
Personnel et comptes rattachés	47	85	85	507
Organismes sociaux	32	36	36	6
Autres créances	2 191	2 469	935	2 998
Comptes courants d'associés	2 969	4 914	4 914	5 247
Etat	13 840	15 316	15 316	14 728
Dépréciation	-36	-36	-36	-36
Autres créances	19 467	23 217	23 217	25 133
Charges constatées d'avance diverses	4 100	5 211	5 211	3 550
Comptes de régularisation	4 100	5 211	5 211	3 550
Total	30 462	35 059	33 525	35 786



Note 20. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Disponibilités	4 987	7 674	10 435
Total	4 987	7 674	10 435

Les disponibilités sont principalement composées de comptes bancaires.

Risque de Liquidité

La capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers est surveillée par la Direction Financière. La liquidité repose sur le maintien de disponibilités, de facilités de crédit confirmées, d'opérations de cession de créances et sur la mise en place de crédits de vieillissement afin de permettre le financement du vieillissement des vins.

Afin d'optimiser la gestion de ses disponibilités de manière centralisée, la société Maison Pommery & Associés a conclu avec l'ensemble de ses filiales françaises une convention de trésorerie.

Cette convention permet à Maison Pommery & Associés de centraliser la quasi-totalité des excédents disponibles des sociétés contrôlées.

Les filiales du Groupe peuvent également mettre en place des financements en fonction de leurs projets et/ou de leurs acquisitions. Il peut s'agir notamment d'achats de terres à vignes, ou d'équipements industriels. Sur les filiales étrangères, le Groupe privilégie dans la mesure du possible les financements locaux dans la devise concernée.

Suite à la position de ses auditeurs dans le cadre de l'examen des états financiers, Maison Pommery & Associés a revu son analyse relative à la déconsolidation des contrats de cession de créances selon la norme IFRS 9, ce qui l'a conduite à retraiter ses comptes 31/12/2024 et l'information semestrielle 2025 conformément à la norme IAS 8. Il est considéré que les principaux risques et avantages relatifs aux créances commerciales ne sont pas transférés au cessionnaire et que par conséquent, le traitement comptable IFRS du contrat n'est pas déconsolidant. Cette position, désormais appliquée par le Groupe, a eu pour impact la réintégration des créances à l'actif du bilan et des dettes relatives au passif du bilan. Ce retraitement comptable IFRS n'a pas d'impact sur les ratios prévus dans les accords de financement concernés, ni sur la liquidité du Groupe.

Post-clôture : le Groupe a dû faire face à une problématique de refinancement d'une dette antérieure. Afin de remédier à cette situation, plusieurs mesures ont été prises afin de permettre d'assurer la continuité d'exploitation :

1- L'Assemblée Générale des obligataires du 9 juin 2026 a approuvé le report de l'échéance de l'emprunt obligataire de 45 M€ du 19 juin 2026 au 19 juin 2027.

2- Un protocole de conciliation a été homologué par le Tribunal de commerce de Reims le 5 août 2026 qui prévoit :

- La mise à disposition, début septembre 2026 et jusqu'à la Date d'Échéance, d'un financement complémentaire de 42,8 millions d'euros, rémunéré au taux Euribor 3 mois majoré de 3,5 %, et pour lequel les prêteurs bénéficieront du privilège de conciliation et de sûretés ;
- Le maintien ou la prorogation jusqu'à la Date d'Échéance des concours bancaires à court et moyen terme dont la maturité est antérieure à cette date, en ce compris l'emprunt de 50 millions d'euros consenti par Natixis arrivant à maturité le 31 mai 2026 ;
- Une franchise de remboursement en principal sur les principaux concours moyen terme jusqu'à la Date d'Échéance et, le cas échéant, une franchise partielle de remboursement jusqu'au 19 juin 2028 en cas de prorogation de la Date d'Échéance ;
- Le réaménagement de plusieurs lignes de financement, notamment des crédits destinés au financement du vieillissement des stocks ;
- La suspension des conséquences de cas de défaut existants ou potentiels dans les documentations de crédit qui auraient pu entraîner l'exigibilité des concours ;



- La constitution de sûretés portant sur des actifs du Groupe en Champagne, notamment des nantissements sur les titres de SAS Pommery, d'un nantissement de second rang sur les titres de la SC Domaine de Montchenois, ainsi que des fiducies et nantissements sur les participations dans les sociétés détenant des actifs viticoles ;
- La mise en place de nouveaux covenants, incluant notamment un encadrement des paiements et dividendes versés aux actionnaires de la Société, plafonnés à un montant global de 10,8 millions d'euros jusqu'au remboursement du financement complémentaire, ainsi qu'un covenant de trésorerie consolidée minimum de 2 millions d'euros.
- La possibilité d'étendre la Date d'Échéance jusqu'au 19 juin 2028 est conditionnée à l'extension à cette date de l'échéance de l'emprunt obligataire de 45 millions d'euros, à l'absence de cas de défaut et au respect par le Groupe de ses engagements financiers et opérationnels.

Sur la base des prévisions de trésorerie disponibles, revues par un expert indépendant, et compte tenu des mesures décrites ci-dessus, le Conseil d'administration estime que le Groupe dispose des ressources lui permettant de poursuivre son activité au cours de l'exercice 2026 et jusqu'à la Date d'Échéance du 19 juin 2027.

Au-delà du 19 juin 2027, le Groupe entend s'appuyer sur plusieurs leviers destinés à lui permettre d'honorer ses engagements et de renforcer durablement sa structure financière, parmi lesquels l'amélioration de ses performances opérationnelles, la réalisation du programme de cessions d'actifs, la réduction programmée des stocks ainsi que la mise en œuvre d'une opération de renforcement des fonds propres ou, le cas échéant, d'une autre solution de refinancement à long terme.

La réalisation de ces différentes mesures doit permettre au Groupe de disposer des ressources nécessaires à la poursuite normale de ses activités et au règlement de ses engagements à leur échéance. Leur mise en œuvre demeure toutefois déterminante pour permettre à l'entité de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de ses activités.

Note 21. Capitaux propres

Composition des capitaux propres (part du groupe) - K€	06/2026	06/2025	12/2025
Capital de la société mère	134 056	134 056	134 056
Primes	45 013	45 013	45 013
Réserves	241 789	213 765	214 258
Résultat de la Période	-3 917	-1 381	31 973
Total	416 941	391 453	425 300

Composition du capital en Volume	06/2026	Valeur nominale
A l'ouverture	8 937 085	15
Augmentation de Capital	-	-
Acquisition	-	-
Cession	-	-
A la clôture	8 937 085	15

Composition des capitaux propres en K€	06/2026	06/2025	12/2025
Capitaux propres - part du groupe	416 941	391 453	425 300
Participations ne donnant pas le contrôle	4 881	5 025	4 919
Capitaux propres	421 822	396 478	430 219



Note 22. Emprunts, Dettes financières & Concours bancaires

Evolution en K€	Au 01/01/2026	Nouveaux emprunts	Rembour- sements	Variation des financements à court terme	Ecart de conversion	Autres mouvements	Au 30/06/2026
Emprunts obligataires listés	105 000						105 000
Emprunts bancaires *	119 591	121	-11 476		21	24	108 281
Crédits de vieillissement	307 000						307 000
Financements à court terme	136 754			-41 056			95 698
Concours bancaires	43 715			7 538			51 253
Autres dettes financières	3 313			-755			2 558
Fonds de participation	0					-	0
Comptes courants d'associés **	53 861			169		1	54 031
Emprunts, Dettes financières & Concours bancaires	769 234	121	-11 476	-34 104	21	25	723 821
* dont contrats de location (IFRS 16)	17 592	121	-1 570	0	21	24	16 188
** dont dividendes à payer	-					1	1

Ventilation par échéances en K€	DETTES COURANTES		DETTES NON COURANTES		TOTAL
	-1 an	De 1 à 5 ans	+ 5 ans		
Emprunts obligataires	45 000		60 000		105 000
Emprunts bancaires *	22 696	68 793	16 792		108 281
Crédits de vieillissement	45 100	261 900			307 000
Financements à court terme	95 698				95 698
Concours bancaires	51 253				51 253
Autres dettes financières	978		1 580		2 558
Fonds de participation	-				-
Comptes courants d'associés	54 031				54 031
Emprunts, Dettes financières & Concours bancaires	314 756	330 693	78 372		723 821
* dont contrats de location (IFRS 16)	3 072	7 370	5 746		16 188

Endettement financier net K€	Note annexe	06/2026	06/2025	06/2025 retraités (*)	12/2025
Emprunts et dettes bancaires (non courant)	22	409 065	425 413	425 413	419 017
Emprunts et concours bancaires (courant)	22	314 756	341 518	361 220	350 217
Endettement du groupe		723 821	766 931	786 633	769 234
Comptes courants d'associés débiteurs	19	-2 969	-4 914	-4 914	-5 247
Actifs et Passifs financiers courants	29	118	1 871	1 871	859
Trésorerie	20	-4 987	-7 674	-7 674	-10 435
Endettement financier net		715 983	756 214	775 916	754 411

Intégrant le retraitement IFRS mentionné sur l'affacturage, l'endettement financier net se monte à 716,0 M€ contre 775,9 M€ au 30 juin 2025.

Trésorerie nette	Note annexe	06/2026	06/2025	12/2025
Concours bancaires	22	-51 253	-56 856	-43 715
Trésorerie	20	4 987	7 674	10 435
Trésorerie nette		-46 266	-49 182	-33 280

Pour information, les financements à court terme de type crédits de trésorerie ont été reclassés et n'apparaissent plus dans la trésorerie nette.

Risque d'exigibilité

Plusieurs emprunts souscrits par le groupe Maison Pommery & Associés sont assortis de clauses pouvant déclencher une exigibilité anticipée, en fonction du respect de ratios financiers calculés au niveau consolidé vérifiés lors de chaque clôture annuelle.

Emprunts obligataires :

Le Groupe a cherché au cours de ses émissions obligataires à harmoniser progressivement l'ensemble de ses covenants financiers afin d'en faciliter la gestion et le suivi, mais aussi et surtout de respecter l'égalité de traitement entre les différents souscripteurs, qu'ils soient investisseurs institutionnels ou particuliers. Un emprunt obligataire du groupe est aujourd'hui soumis aux ratios suivants :

- Dette Financière Nette / Actifs Consolidés $\leq 80\%$
- Et Fonds Propres Redressés > Montant Défini ou 90% des Fonds Propres Redressés de l'année n-1

Le Montant Défini a été déterminé en fonction des différentes émissions obligataires de la manière suivante :

- Emprunt obligataire de 145.000 K€ : 279.200 K€

Les définitions des termes s'appliquant à l'emprunt obligataire cité sont les suivantes :

- Fonds Propres Redressés : Fonds propres consolidés déduction faite des réserves liées aux instruments de couverture et de toute variation dans la rubrique « Impôts Différés Passifs » du bilan des comptes de l'exercice précédent pour autant que et dans la mesure où cette variation résulte d'une augmentation, postérieurement à la date du Prospectus, de l'impôt des sociétés sur les plus-values à réaliser à l'occasion de la vente d'actifs ;
- Dette financière nette : montant de l'Endettement Financier Net, hors financement de créances, moins les disponibilités et les valeurs mobilières de placement.



- Actifs consolidés : actifs non courants (retraités des écarts d'acquisitions non affectés et des impôts différés d'actifs) et de la totalité du poste de stocks.

Au 31 décembre 2025, ces ratios (testés annuellement) étaient respectés.

Le 15 décembre 2021, le groupe a mis en place un emprunt obligataire de 60.000 K Euros.

Cet emprunt obligataire est soumis au ratio suivant :

- Dette Financière Nette / Actifs Consolidés $\leq 80\%$

Les définitions des termes s'appliquant aux emprunts obligataires citées sont les suivantes :

- Dette financière nette : montant de l'Endettement Financier Net, hors financement de créances, moins les disponibilités et les valeurs mobilières de placement.
- Actifs consolidés : actifs non courants (retraités des écarts d'acquisitions non affectés et des impôts différés d'actifs) et de la totalité du poste de stocks.

Au 31 décembre 2025, ce ratio (testé annuellement) était respecté.

Emprunts bancaires :

Concernant les emprunts bancaires, un crédit de vieillissement pour un montant total de 10.000 K€ fait l'objet d'un covenant pouvant déclencher l'exigibilité en cas de non-respect. Ainsi, la valeur telle que reprise dans les comptes du groupe des stocks de vins et/ou autres actifs immobilisés laissés libres de garantie doit avoir une valeur équivalente à trois fois le montant Crédit.

Ce ratio (testé annuellement) était respecté au 31 décembre 2025.

Post- clôture :

Dans le cadre du protocole de conciliation, le Groupe a obtenu un financement complémentaire « New Money » de 42,8 M€ pour lequel les prêteurs bénéficient du privilège de conciliation et de sûretés complémentaires.

Le contrat prévoit des mécanismes usuels d'exigibilité anticipée destinés à assurer le respect de l'équilibre financier du financement. Ceux-ci peuvent notamment être mis en œuvre en cas de non-respect des covenants ou de défaut croisé relatif à un financement accordé à une société du Groupe Pommery pour un montant supérieur à 1 million d'euros.

Ce financement intègre également de nouveaux covenants notamment, un encadrement des paiements et dividendes versés aux actionnaires de la Société, plafonnés à un montant global de 10,8 millions d'euros jusqu'au remboursement du financement complémentaire, ainsi qu'un covenant de trésorerie consolidée minimum de 2 millions d'euros.

Risque de taux

L'endettement du groupe au 30 juin 2026 est composé à 59,08 % d'emprunts et dettes à taux fixe en tenant compte des couvertures de taux et 36,3 % sans prise en compte de ses couvertures. Les emprunts et dettes à taux variable sont indexés principalement sur l'Euribor 1 mois. Le groupe utilise, dans sa gestion du risque de taux d'intérêts, les instruments financiers tels que SWAP et COLLAR en fonction de la situation et des perspectives du marché des taux d'intérêts.

La moyenne des Euribor 1 mois constatée à fin juin 2026 s'élève à 1,99% (source Banque de France).

Les contrats actifs au 30 juin 2026 se décomposent comme suit :

En k€	06/2026	06/2025	12/2025
COLLAR		-	-
SWAP	170 000	170 000	170 000
Total	170 000	170 000	170 000

Au 30 juin 2026, le Groupe dispose de couvertures de taux à hauteur de 37% de son endettement financier à taux variable, constitué presque exclusivement des crédits de vieillissement.

En ce qui concerne les instruments financiers en cours au 30 juin 2026, les niveaux de couverture de taux sont les suivants :

Couverture de type SWAP	En k€
Taux fixe inférieur à 2%	-
Taux fixe compris entre 2 % et 4 %	170 000

Les échéances et la juste valeur des instruments dérivés de taux détenus au 30 juin 2026 se décomposent ainsi :

Années d'échéance - En k€	Notionnel	Juste Valeur
Contrats échus à moins d'un an	170 000	- 118
Contrats à échéances à plus d'un an	-	0

Au 30 juin 2026, les travaux relatifs à la documentation de la relation de couverture réalisés par le groupe dans le cadre d'IFRS 9 ont conclu à la répartition suivante :

Relation de couverture - En k€	Notionnel	Juste Valeur
Satisfaisante	170 000	-118
Non satisfaisante	-	-

Risque de Change

Il n'existe plus de couverture de change au 30 juin 2026.

La part du chiffre d'affaires du premier semestre 2026 réalisée en devises est de 11,7%.

Dans la gestion du risque de change, le Groupe utilise des instruments financiers simples de type ventes à terme.

L'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat du Groupe d'une variation de 5 % du cours des devises après prise en compte des couvertures serait de 617 K€. Cet impact reste théorique car le Groupe rappelle qu'en cas de variation d'une devise, sa politique tarifaire serait revue pour prendre en compte cette variation et la répercuter sur ses distributeurs.

Juste valeur des actifs et passifs financiers

En K€	Niveau d'appréciation de la juste valeur	Valeur au bilan à la juste valeur	Valeur au bilan au coût amorti*	Au 30/06/2026
ACTIFS :				
Titres de participation non consolidés	3	276		276
Autres actifs financiers non courants			5 323	5 323
Autres immobilisations financières			2 254	2 254
Créances clients			45 059	45 059
Comptes courant d'exploitation et autres créances			26 361	26 361
Actifs financiers courants	2			-
Trésorerie			4 987	4 987
Total des actifs financiers		276	83 984	84 260



* La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est égale à la juste valeur.

En K€	Niveau d'appréciation de la juste valeur	Valeur au bilan à la juste valeur	Valeur au bilan au coût amorti*	Au 30/06/2026
PASSIFS :				
Dettes financières courantes et non courantes			723 822	723 822
Autres passifs non courants			-	-
Dettes fournisseurs			90 670	90 670
Dettes fiscales			4 791	4 791
Autres passifs courants			12 998	12 998
Passifs financiers courants	2	118		118
Total des passifs financiers		118	832 281	832 399

* La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est égale à la juste valeur.

Le Groupe n'a pas identifié d'ajustements au titre du risque de contrepartie (risque de non-recouvrement d'un actif) et du risque de crédit propre (risque de ne pas honorer un passif).

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'a été effectué en 2025 et 2026. Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Le groupe utilise la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13 pour déterminer le niveau de classement des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur (voir note 5.10 des Principes comptables et méthodes d'évaluation). Aucun niveau d'évaluation n'est indiqué lorsque la valeur nette comptable est proche de la juste valeur.

Les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur sont les dérivés de change et de taux (cf note 29), qui rentrent dans la catégorie 2 de la norme IFRS 13 (données observables directement à partir des informations de taux communiquées par les établissements financiers). Les variations de juste valeur sont constatées en résultat pour la part non efficace (cf note 10), la part efficace étant quant à elle imputée sur les capitaux propres.

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent essentiellement les dépréciations sur les Créances clients. Elles sont constatées uniquement en résultat.

La mise en œuvre de la norme IFRS 7 n'a conduit à constater aucun ajustement au titre du risque de non-exécution (risque de contrepartie et risque de crédit propre).

Evolution des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

	Actifs financiers	Passifs financiers	Flux sans incidences sur la trésorerie
Début de période	276	859	
Variation de la Juste valeur par résultat	-	-	-
Variation de la Juste valeur par les capitaux propres	-	741	741
Autres variations		-	
Fin de période	276	118	

Décomptabilisation des actifs financiers et passifs financiers

Le Groupe a décomptabilisé sur la période les créances et les dettes de TVA sur opérations réciproques pour un montant de 5 476 K€ compte tenu de la convention de consolidation TVA existante au sein du groupe.



Note 23. Provisions pour retraites et avantages au personnel

En K€	Note annexe	06/2026	06/2025	12/2025
Début de période		7 888	8 387	8 387
Réévaluation en autres éléments du résultat global		0	-	-549
Charges & Produits opérationnels du compte de résultat	4	-410	-222	-164
Charges & Produits financiers du compte de résultat	10	133	133	266
Charges & Produits opérationnels du compte de résultat				
Autres variations		-1	-2	-52
Fin de période		7 610	8 296	7 888

Par ailleurs, le taux d'actualisation est passé de 3,40% à 4,00%.

Analyse de la situation financière :

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Engagement brut	7 680	8 365	7 958
Actifs de couverture	-70	-69	-70
Provision comptable	7 610	8 296	7 888
Indemnités de fin de carrière	3 258	3 471	3 510
Couverture des frais médicaux	4 158	4 623	4 169
Médailles du travail	194	202	209

Analyse des charges des régimes :

En K€	Indemnités de fin de carrière	Couverture des frais médicaux	Médailles du travail	06/2026	06/2025	12/2025
Coût des services rendus	36	-10	-4	22	106	202
Prestations versées	-348	-70	-15	-432	-328	-366
Composante opérationnelle de la charge	-312	-80	-19	-410	-222	-164
Composante financière de la charge	53	77	3	133	133	266
TOTAL	-259	-3	-16	-277	-89	102

Ecarts actuariels générés pour la période sur les régimes postérieurs à l'emploi :

En K€	Indemnités de fin de carrière	Couverture des frais médicaux	Médailles du travail	06/2026	06/2025	12/2025
Ecarts actuariels découlant des changements d'hypothèses démographiques	-	-	-	-	-	-
Ecarts actuariels découlant des changements d'hypothèses financières	-	-	-	-	-	-571
Ecarts d'expérience	-	-	-	-	-	22
TOTAL des réévaluation en autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-549

L'ensemble des avantages au personnel a fait l'objet d'une évaluation par un actuair indépendant au 31 décembre 2025.

Note 24. Impôts différés

	06/2026	06/2025	12/2025
En K€	ID	ID	ID
Impôts différés actifs	552	881	51
Impôts différés passifs	-62 890	-66 170	-64 195
Impôts différés nets	-62 338	-65 289	-64 144
Détail des impôts différés :			
	06/2026	06/2025	12/2025
En K€	ID	ID	ID
Déficits reportables	8 692	4 772	4 890
Décalage temporaire	-1 331	-817	-1 207
Actifs immobilisés	-69 100	-68 322	-68 533
Actifs Biologiques	-2 176	-3 416	-2 345
Instruments financiers	31	483,00	222
Engagements envers le Personnel	1 824	1 988	1 894
Eliminations des marges en stocks	3 702	2 758	3 610
Contrats de Locations	-583	-654	-616
Amortissements dérogatoires	-	-	-
Charges à étaler & Divers	-3 396	-2 081	-2 059
Impôts différés nets	-62 338	-65 289	-64 144

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Début de période	-64 144	-65 838	-65 838
Variation par le résultat	289	398	1 170
Variation par les capitaux propres	1 332	-34	289
Ecarts de conversion	185	185	235
Reclassement en passifs destinés à être cédés			
Fin de période	-62 338	-65 289	-64 144

Note 25. Fournisseurs & comptes rattachés

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Fournisseurs & comptes rattachés	90 670	63 941	100 858
Total	90 670	63 941	100 858

Les fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance de moins d'un an.

Note 26. Provisions

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Début de période	244	283	283
Capitaux propres - Variation périmètre			-
Dotations		-	
Reprises	- 141,00	-38	-39
Autres		-	-
Fin de période	103	245	244
Soit : Risques de change & Couverture de taux			
Risques s/Créances courantes	103	245	244

Note 27. Dettes d'impôts

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Dettes fiscales	4 791	5 437	10 430
Total	4 791	5 437	10 430

Les dettes d'impôts sont à échéance de moins d'un an.

Note 28. Autres passifs courants

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Avances et acomptes reçus	2 792	5 796	8 251
Dettes sociales	8 900	7 399	7 869
Divers	1 306	1 085	1 018
Autres dettes	10 206	8 484	8 887
Produits constatés d'avance	273	316	287
Comptes de régularisation	273	316	287
Total	13 271	14 596	17 425

Les autres passifs courants sont à échéance de moins d'un an.

Risques prud'homaux

Les passifs constatés en la matière sont déterminés sur la base des sommes réclamées et en fonction du caractère probable des coûts associés et sont inscrits en dettes sociales.

Note 29. Actifs et passifs financiers courants

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Actifs financiers courants	-	-	-
Passifs financiers courants	-118	-1 871	-859
Total	-118	-1 871	-859

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Couvertures de Taux	-118	-1 871	-859
Couvertures des Devises	-	-	-
Total	-118	-1 871	-859

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Début de période	-859	-2 000	-2 000
Variation par le résultat	-	-	-
Variation par les capitaux propres	741	129	1 141
Fin de période	-118	-1 871	-859

Ventilation par échéances en K€	06/2026	06/2025	12/2025
- 1 an	-118	-	-859
de 1 an à 5 ans	0	-1 871	-
Total	-118	-1 871	-859

Note 30. Engagements hors bilan

Engagements financiers donnés en K€	06/2026	06/2025	12/2025
Avals & cautions	91	91	91
Intérêts sur emprunts non échus	32 611	38 472	38 373
Total Engagements financiers donnés	32 702	38 563	38 464

Dettes garanties par sûretés réelles données en K€	06/2026	06/2025	12/2025
Dettes garanties par sûretés réelles (stock de vins de champagne)	323 490	335 090	323 490
Dettes garanties par sûretés réelles (immobilisations incorporelles)	-	-	-
Dettes garanties par sûretés réelles (autres actifs)	61 862	10 617	63 219
Total Dettes garanties par sûretés réelles	385 352	345 707	386 709

Engagements financiers reçus en K€	06/2026	06/2025	12/2025
Avals & cautions	5 000	5 000	5 000
Total Engagements financiers reçus	5 000	5 000	5 000

Engagements réciproques

- Engagements en matière d'approvisionnement

Certaines filiales sont engagées contractuellement auprès de divers fournisseurs pour l'achat d'une partie significative de leur approvisionnement en raisins.

Ces engagements portent sur des surfaces : dès lors le caractère aléatoire de la vendange tant au niveau de rendement en appellation que des prix ne permet pas d'en donner une estimation fiable.

- Vins bloqués

Ces engagements portent sur des hectolitres de vins de champagne constituant une réserve qualitative et appartenant à des viticulteurs et coopératives. Leur valeur sera fixée à la date où ces vins feront l'objet d'une décision de déblocage. L'estimation actuelle de la valeur des vins bloqués nous paraît difficile à mettre en œuvre de façon raisonnable compte tenu de l'ignorance de cette date. Le prix de la dernière vendange n'est pas connu avant le déblocage, ni la négociation qui permettra de les valoriser.

Note 31. Secteurs Opérationnels

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par Activité en K€	06/2026	%	06/2025	%	12/2025	%
Champagne et autres	90 454	94%	103 654	95%	275 801	94%
Vins des Sables et de Provence	5 770	6%	5 672	5%	17 365	6%
Total	96 224	100%	109 326	100%	293 166	100%

Répartition du Résultat Opérationnel Courant consolidé par Activité en K€	06/2026	%	06/2025	%	12/2025	%
Champagne et autres	12 006	107%	14 126	102%	22 275	111%
Vins des Sables et de Provence	-799	-7%	-281	-2%	-2 289	-11%
Total	11 207	100%	13 845	100%	19 986	100%

Répartition des Marques et Autres Immobilisations Incorporelles nettes par Activité en K€	06/2026	06/2025	12/2025
Champagne et autres	92 305	92 507	92 325
Vins des Sables et de Provence	1 277	1 482	1 359
Total	93 582	93 989	93 684

Répartition des Immobilisations Corporelles nettes par Activité en K€	06/2026	06/2025	12/2025
Champagne et autres	239 709	235 825	236 356
Vins des Sables et de Provence	191 933	197 896	193 313
Total	431 642	433 721	429 669

Répartition des Immobilisations Financières nettes par Activité en K€	06/2026	06/2025	12/2025
Champagne et autres	7 827	17 811	45 693
Vins des Sables et de Provence	26	165	163
Total	7 853	17 976	45 856

Répartition des Stocks par Activité en K€	06/2026	06/2025	12/2025
Champagne et autres	654 729	649 883	645 878
Vins des Sables et de Provence	31 150	28 880	25 301
Total	685 879	678 763	671 179

Répartition des Investissements par Activité en K€	06/2026	06/2025	12/2025
Champagne et autres	14 427	3 118	6 272
Vins des Sables et de Provence	1 176	2 013	2 591
Total	15 604	5 131	8 863

Note 32. Parties liées

Conformément à l'IAS 24, les informations relatives aux parties liées sont détaillées ci-après :

- Les relations entre les parties liées sont regroupées en 3 catégories :
 - ✓ le Groupe Compagnie Vranken, principal actionnaire de Maison Pommery & Associés,
 - ✓ les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence,
 - ✓ les administrateurs ou actionnaires, dirigeants, personnes physiques.

Toute transaction fait l'objet de facturation.

- Nature des flux :
 - ✓ Matières premières et Produits en cours : Raisins, moûts, vins clairs, bouteilles sur lattes
 - ✓ Produits finis : Champagne, Porto, Vins Listel, Autres vins et spiritueux
 - ✓ Prestations : Viticoles, vinicoles, industrielles, administratives, loyers, redevances, courtage et ducroire
 - ✓ Produits et charges financiers : Intérêts comptes courants
 - ✓ Rémunérations versées : Contrats de travail, mandats, avantages en nature, jetons de présence
- Composition des parties liées :
 - ✓ Sociétés du Groupe Compagnie Vranken, contrôlant la société Maison Pommery & Associés
 - ✓ Entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence
 - ✓ Administrateurs, actionnaires et membres de la famille proche, directement ou indirectement au travers de sociétés.

Relations du Groupe Maison Pommery & Associés avec les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence

Concernant les opérations avec la société SAS VPHV, les sommes présentées correspondent uniquement aux opérations réalisées à partir de la mise en équivalence de ces sociétés.

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Chiffre d'affaires - Produits finis	30	18	95
Chiffre d'affaires - Prestations	-	-	-
Chiffre d'affaires - Ventes diverses	99	85	174
Produits de redevances de marques	-	-	-
Produits financiers	114	104	225
Produits de cession d'immobilisations	-	-	-
Achats de matières premières, produits en cours et finis	-	-	-
Autres achats, prestations et commissions	2 062	1 775	4 002
Charges fiscales	-	-	-
Charges de personnel et rémunérations versées	21	26	52
Charges de redevances de marques	-	-	-
Charges financières	-	-	-
Compte courant d'associé créditeur	141	71	71
Passifs non courants	22	22	22
Passifs courants	3 410	2 593	1 560
Actifs non courants	-	-	-
Comptes courants d'associés débiteurs	389	4 893	5 225
Actifs courants	2 969	748	530

Relations du Groupe Maison Pommery & Associés avec le Groupe Compagnie Vranken

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Chiffre d'affaires - Produits finis (y compris vente vendange)	4 015	7 961	14 483
Chiffre d'affaires - Prestations	309	3 372	4 232
Chiffre d'affaires - Ventes diverses	781	887	1 484
Autres produits	168	-	1 001
Produits de redevances de marques et savoir-faire	-	-	-
Produits sur cessions d'immobilisations	-	-	-
Produits financiers	157	243	412
Achats de matières premières, produits en cours et finis	18 754	19 513	27 897
Prestations de holding animatrice	1 322	1 544	3 649
Locations immobilières	49	58	282
Autres achats, prestations et commissions	120	97	323
Charges fiscales	-	-	-
Charges de personnel et rémunérations versées	-	-	12
Charges de redevances de marques	43	40	59
Charges financières	1 942	1 756	3 292
Comptes courants d'associé créditeurs	53 881	59 089	53 778
Passifs liés aux contrats de location	3 450	4 408	3 953
Autres passifs non courants	90	84	84
Autres passifs courants	4 725	6 253	6 860
Comptes courants d'associés débiteurs	-	21	21
Actifs non courants	13 137	9 857	13 137
Actifs courants	5 853	13 495	17 041



Relations du Groupe Maison Pommery & Associés avec des personnes physiques, administrateurs ou actionnaires directement ou indirectement

En K€	06/2026	06/2025	12/2025
Chiffre d'affaires - Produits finis	1	1	53
Chiffre d'affaires - Prestations	-	90	70
Chiffre d'affaires - Ventes diverses	10	11	20
Produits financiers	-	-	
Produits de redevances de marques	-	-	
Produits sur cessions d'immobilisations	-	-	
Achats de matières premières et produits en cours	-	-	
Autres achats, prestations et commissions	150	169	503
Charges fiscales	-	-	
Charges de personnel et rémunérations versées *	64	1 033	1 866
Charges de redevances de marques	13	14	44
Charges financières	-	-	1
Passifs liés aux contrats de location	-	-	
Passif courant	170	159	290
Compte courant d'associé créditeur	29	19	13
Actif courant	374	262	367

(*) *Aucun des mandataires sociaux des sociétés du Groupe ne bénéficie de clauses parachute, ni de clauses de complément de retraite, au titre de leur mandat social, en dehors des clauses du droit du travail et des conventions collectives pour ceux d'entre eux qui bénéficient par ailleurs d'un contrat de travail. Les rémunérations des dirigeants ne sont composées que d'avantages court terme.*

En dépit de liens commerciaux avec certaines sociétés du Groupe Compagnie Vranken, aucune de celles-ci n'est intégrée dans le périmètre de consolidation du Groupe Maison Pommery & Associés, étant donné que ces entités relèvent de services autonomes distincts, réalisent des opérations à des conditions de marché et que le Groupe Compagnie Vranken établit des comptes consolidés.

Note 33. Événements postérieurs au 30 juin 2026

Post-clôture, plusieurs événements significatifs sont intervenus concernant la structure financière et les projets stratégiques du Groupe :

- Une procédure de conciliation a été ouverte le 29 juillet 2026. Maison Pommery & Associés et neuf de ses filiales ont ensuite conclu avec leurs principaux partenaires financiers un accord permettant de répondre à leurs besoins de financement jusqu'au 19 juin 2027, avec une possibilité d'extension jusqu'en juin 2028 sous réserve du respect de certaines conditions. Ce protocole de conciliation a été homologué le 5 août 2026 par le Tribunal de Commerce de Reims. Les principales dispositions de cet accord et leur incidence sur l'appréciation de la continuité d'exploitation sont présentées dans le paragraphe « Restructuration opérationnelle et financière » de la partie « 2. Faits marquants ».
- À compter du 31 juillet 2026, date d'expiration de la période d'exclusivité convenue entre les parties, Maison Pommery & Associés et Henkell International ont confirmé que la période de négociations exclusives avait pris fin à titre préliminaire et n'avait pas abouti à un accord à ce stade. Les deux sociétés restent ouvertes à la possibilité de reprendre les discussions à une date ultérieure.
- À compter du 1er août 2026, Maison Pommery & Associés est libre de poursuivre ou d'envisager la cession potentielle d'actifs non stratégiques sur l'ensemble de son périmètre, ainsi que toute autre opération visant à renforcer ses fonds propres.
- Par ailleurs, le Groupe a également changé de Factor (contrat d'affacturage) en juillet 2026.



Note 34. Chiffres clés de la société mère

Compte de résultat - en K€	06/2026	06/2025	12/2025
Chiffre d'affaires	109 590	116 441	313 079
Résultat d'Exploitation	615	576	847
Résultat Courant	28 154	4 342	26 546
Résultat Net	28 762	5 116	25 413

Bilan - en K€	06/2026	06/2025	12/2025
Capital social	134 056	134 056	134 056
Capitaux propres	330 178	281 079	301 416
Emprunts obligataires (y compris intérêts courus)	45 055	96 897	45 906
Dettes financières auprès des établissements de crédit	93 656	47 438	94 863
Actif immobilisé	381 839	379 449	378 144
Total Bilan	622 672	608 205	646 915



KPMG SA
19 rue Clément Ader
Pôle Henri Farman - BP 162
51685 Reims



AUDITIS S.A.S.
1 rue de Broglie
21000 Dijon

MAISON POMMERY & ASSOCIES

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière
semestrielle 2026**

Période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026
MAISON POMMERY & ASSOCIES.
5 Place du Général Gouraud 51100 REIMS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

AUDITIS S.A.S.
Société par actions simplifiée
Siège social : 69 route de Digoïn
71130 Gueugnon
Capital social : 1 000 000 €
382535144 RCS Macon



KPMG SA
19 rue Clément Ader
Pôle Henri Farman - BP 162
51685 Reims



AUDITIS S.A.S.
1 rue de Broglie
21000 Dijon

MAISON POMMERY & ASSOCIES

5 Place du Général Gouraud 51100 REIMS

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2026

Période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026

Aux actionnaires de la société MAISON POMMERY & ASSOCIES,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2026 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Continuité d'exploitation » du paragraphe « Méthodes comptables » de l'information semestrielle 2026 qui expose les événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation.



II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les commissaires aux comptes

Reims, le 7 septembre 2026

KPMG SA

Dijon, le 7 septembre 2026

AUDITIS

Herve MARTIN

Associé

Yamna BENCHADDA

Associée



Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Reims, le 7 septembre 2026

Nathalie VRANKEN

Présidente Directrice Générale